

NE PLUS SE TAIRE, C'EST DÉJÀ AGIR ET NOUS AIDER À LUTTER

Rapport sur l'antisémitisme en Belgique

www.antisemitisme.be

Année 2008



Antisemitisme.be

Home Page - Année 2009

Année 2009	Date	Titre
Liste des incidents concernant la communauté juive pour l'année 2009	11/3/2009	Message de menaces reçu par le forum
Liste des incidents concernant la communauté juive pour l'année 2008		
Liste des incidents concernant la communauté juive pour l'année 2007	11/3/2009	Message de menaces reçu par le CCOJB
Analyses - Tendances 2002		
Analyse graphique des incidents survenue de l'année 2007		
Liste des incidents concernant la communauté juive pour l'année 2006	10/3/2009	Propos antisémites sur le site internet du - Hel...

ANTISEMITISMEBE@HOTMAIL.COM

www.antisemitisme.be

Méthodologie

www.antisemitisme.be recense, depuis l'année 2001, les actes antisémites commis sur l'ensemble du territoire belge.

Ce site, géré par un groupe de bénévoles, travaille avec le soutien du Consistoire Central Israélite de Belgique (CCIB) et en collaboration étroite avec le Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC) et le Coordinatie Komité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen (CKJGA).

Les actes sont recensés via les « hotlines » du BESC et du CKJGA (par téléphone ou fax), via l'adresse e-mail antisemitismebe@hotmail.com ainsi que par des contacts fréquents avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR), organisme public en charge de la lutte contre le racisme et les discriminations en Belgique.

Dès réception, les actes antisémites sont analysés et vérifiés scrupuleusement avant publication sur notre site internet www.antisemitisme.be où il est fait mention des références de procès verbaux de la police qui nous sont communiqués.

Ces incidents sont ensuite envoyés au CECLR, qui peut, à côté de la victime, également porter plainte contre l'acte incriminé.

Une collaboration quotidienne existe entre le CECLR, le CCIB et www.antisemitisme.be. Les incidents sont communiqués dans les deux sens afin que le CECLR et www.antisemitisme.be disposent d'une information complète et à jour.

Ces incidents sont également transmis au CCIB, au CCOJB (Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique), au FJO (Forum der Joodse Organisaties (Anvers)) ainsi qu'au Service Social Juif afin que des suivis juridiques et psychologiques soient assurés.

Les actes recensés concernent non seulement les actes antisémites, mais également les actes relevant du négationnisme.

www.antisemitisme.be

Les types d'actes recensés sont classés par catégories, selon qu'ils relèvent de l'attentat, de l'agression, de la menace, du vol, de la profanation (ou dégradation) ou qu'ils relèvent de l'idéologie (catégorie englobant les insultes et les propos antisémites tenus dans la presse, dans des tracts, sur internet...).

Une classification est également réalisée selon que les actes soient commis à l'encontre de personnes physiques, de bâtiments et institutions communautaire ou encore sur un lieu public.

Ils sont également classifiés par ville. Lorsque des actes tels que les propos diffusés dans des journaux ou sur internet sont recensés, dès lors qu'ils dépassent les frontières d'une seule ville, ils sont placés dans une rubrique intitulée « Belgique ».

A la fin de l'année analysée, un ultime croisement des informations de www.antisemitisme.be et du CECLR est effectué avant la publication du rapport.

www.antisemitisme.be

Analyse des incidents antisémites recensés au cours de l'année 2008

Tendances générales

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, **73 incidents** ont été recensés en Belgique. Il s'agit du nombre d'actes le plus important depuis 2001, année à partir de laquelle www.antisemitisme.be a commencé à recenser les incidents antisémites.

Excepté le pic de 62 actes constaté au cours de l'année 2002 suite à l'opération israélienne « Rampart » en avril et à l'épisode de « Jénine », on peut observer une constante progression du nombre d'actes antisémites perpétrés sur le sol belge.

Année	Nombre d'incidents
2001	30
2002	62
2003	28
2004	46
2005	60
2006	66
2007	69
2008	73
Total	434

Cette augmentation est due à plusieurs facteurs :

- une collaboration quotidienne entre www.antisemitisme.be et le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme ;
- une plus grande vigilance des internautes face aux propos antisémites et négationnistes tenus sur des forums ;
- l'importation du conflit israélo-palestinien en Belgique.

www.antisemitisme.be

L'importation du conflit israélo-palestinien

La fin de l'année 2008 et le début de l'année 2009 ont été particulièrement intenses quant aux incidents antisémites perpétrés sur le sol belge.

En riposte aux tirs de milliers de roquettes Qassam et Grad de la bande de Gaza sur le sud d'Israël, son armée, Tsahal, a entamé l'opération militaire « Plomb durci ». En réaction à cette riposte des manifestations se sont déroulées partout dans le monde.

Les slogans antisionistes et antisémites y étaient nombreux. La croix gammée était fréquemment associée à l'étoile de David, tandis qu'Israël et les Juifs étaient assimilés aux Nazis. Des drapeaux du Hamas et du Hezbollah flottaient dans la foule tandis que les drapeaux israéliens étaient brûlés. Des slogans tels que « Hamas, Djihad, Hezbollah » étaient également scandés dans les rues de Bruxelles, Anvers, Liège ou encore Charleroi.



Nous assistons à une nazification du conflit israélo-palestinien. L'Observatoire de l'extrême-droite, www.resistances.be, a ainsi demandé au Centre pour l'Égalité des Chances de porter plainte pour les différents incidents observés lors de la manifestation nationale du 11 janvier 2009. De tels incidents avaient déjà été relevés lors de la manifestation du 31 décembre 2008. Le Forum der Joodse Organisaties a alors déposé une plainte contre l'organisateur, la Ligue Arabe Européenne (AEL). Cette organisation, dont les responsables

ont déjà été condamnés par la justice belge, véhicule, via son site internet, des messages antisionistes et antisémites.

Du 27 au 31 décembre 2008, 6 incidents ont été recensés. Pour le seul mois de janvier 2009, on comptait déjà 40 incidents malgré le cessez-le-feu unilatéral d'Israël du 19 janvier.

www.antisemitisme.be

Les villes touchées

Les villes les plus touchées sont **Bruxelles** (16) et **Anvers** (13), suivent Malines (2), puis Bruges, Gand, Ostende, Hasselt, Liège, Charleroi et Waterloo (1). Certains incidents antisémites sont véhiculés par les médias (presse écrite, télévision, internet...) et touchent plus largement tout le territoire belge (et au-delà). Ces derniers sont au nombre de 35.

Les types d'incidents

Les actes de violence à l'égard des membres de la Communauté juive **ont augmenté** par rapport à 2006 (4) et 2007 (1), ils sont au nombre de 6 pour 2008 et ont été principalement perpétrés à Anvers (5) et Bruxelles (1).

Le nombre de **menaces** et d'**actes de vandalisme et de profanation** est constant par rapport à 2007. Néanmoins, à la fin du mois de décembre, on dénombre 3 actes de vandalisme, l'un contre la synagogue de Charleroi, l'autre sur la Hanouccia publique à Anvers et le dernier sur des vitrines de commerces à Bruxelles.

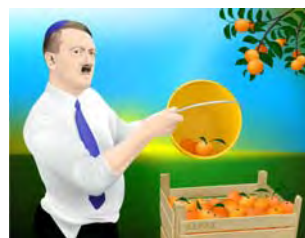


Les incidents idéologiques (insultes, publications dans la presse et sur internet) sont restés au même niveau que 2007. Ils sont passés de 50 en 2007 à 51 en 2008.



Parmi ces incidents, nous dénombrons pas moins de 20 propos antisémites relevés sur les **forums internet**. Cette donnée doit être relativisée dans la mesure où la spécificité d'internet implique un nombre important de débordements du fait de l'anonymat derrière lequel les internautes se cachent. Ces derniers peuvent donc plus facilement se lâcher. Il est donc impossible de disposer de

données exactes sur le nombre de propos antisémites diffusés via internet. Les forums de quotidien en ligne sont spécialement touchés et le temps de réaction des modérateurs est encore trop lent. Le Centre pour l'Égalité des Chances travaille avec ces sites internet afin d'informer leurs administrateurs de la situation et les inviter à agir en conséquence. La Federal Computer Crime Unit, département de la police fédérale chargé de poursuivre la criminalité sur internet, a été fréquemment sollicitée dans ce cadre.



www.antisemitisme.be

Les cibles

Les actes commis sur les **biens privés et les personnes physiques** ont augmenté de 30% par rapport à 2007 (21 en 2007 contre 27 en 2008).

Les **bâtiments et institutions communautaires** ont été par contre moins visées en 2008 (5) qu'en 2007 (10). Il est à noter un pic à la fin du mois de décembre, pic qui se confirmera au mois de janvier 2009.

Enfin, pour l'année 2007, les incidents commis sur l'**espace public** continuent à croître et passent de 38 en 2007 à 41 en 2008. Cette appropriation de l'espace public comprend tant les graffitis sur des immeubles que des articles dans la presse et les propos tenus sur internet.

Pertinence des chiffres

Nous ne parlons ici que des incidents qui nous ont été communiqués ou qui ont fait l'objet d'une plainte pour racisme. Les chiffres repris dans cette analyse reflètent une tendance et non une photographie exacte dans l'antisémitisme en Belgique.

Pour disposer d'une juste appréciation du phénomène, il faut également tenir compte dans ce cadre des incidents perpétrés plus particulièrement contre la communauté orthodoxe anversoise, où les victimes ne réagissent encore que trop peu, et ce, malgré le travail de sensibilisation des organisations juives anversoises et celui de la police, qui a créé en son sein une cellule « diversité » où il est possible de déposer des plaintes anonymes, ce qui facilite les contacts entre les membres de la communauté orthodoxe et les autorités locales. Cette communauté spécifique, facilement reconnaissable en tant que juive de par leur habillement traditionnel, constitue une cible privilégiée pour les antisémites.

De plus, pour de nombreuses personnes, il paraît inutile de dénoncer les incidents dont ils sont victimes et, de surcroît, porter plainte à la police. Ceci s'explique par l'accueil qui leur est réservé dans certains commissariats et le peu de suites données par la justice.

www.antisemitisme.be

Conclusion

Malgré les fluctuations classiques des incidents antisémites sur notre territoire, plusieurs données sont à prendre en considération pour évaluer correctement le phénomène de l'antisémitisme en Belgique :

- l'internet est un média qui permet de nombreux dérapages du fait de l'anonymat et l'impunité qui en découlent, spécialement sur les forums de discussion ;
- de nombreuses victimes d'antisémitisme ne se manifestent pas, ceci, malgré les outils juridiques et institutionnels dont ils disposent ;
- le conflit au Proche-Orient influence la vie communautaire en Belgique dans la mesure où des populations, principalement d'origine arabo-musulmane, assimilent Israéliens à Juifs, accusent la communauté juive de complicité avec Israël et importent le conflit israélo-palestinien en Belgique en commettant des actes de vandalisme et de violences physiques et verbales.

L'antisémitisme ne se quantifie pas seulement par les incidents recensés, il se mesure également à l'atmosphère locale. Que les chiffres augmentent ou diminuent, c'est également le sentiment d'insécurité qui constitue le baromètre de l'antisémitisme. Tant que les membres de la Communauté juive auront peur d'afficher leur judaïsme sur la voie publique, tant qu'ils ne pourront pas circuler comme tout citoyen belge en toute sécurité lorsqu'il arbore un signe apparent de judaïté (kippa, étoile de David ...), l'antisémitisme devra être combattu.

www.antisemitisme.be

Relevé des incidents antisémites pour l'année 2008

1. 31/12

Slogans antisémites lors d'une manifestation de l'AEL à Anvers

Le Forum des Organisations juives (FJO) a introduit une plainte auprès du Centre pour l'Égalité des Chances contre la Ligue Arabe Européenne (AEL) pour propos antisémites lors de la manifestation du 31 décembre 2008 à Anvers. La manifestation de l'AEL, initialement dirigée contre les attaques israéliennes sur les terroristes du Hamas à Gaza, a tournée dans les faits à des diatribes remplies de haines à l'égard des Juifs. L'AEL a diffusé des pamphlets dans lesquels des citations du prophète Mahomet appelaient à combattre les Juifs. D'autres pamphlets étaient également dirigés contre les Chrétiens, parce qu'ils seraient selon leur explication de l'Islam les amis des Juifs. Pendant la manifestation, on a pu également entendre des slogans tels que « *Joden buiten* » (« *les Juifs dehors* ») ou encore « *Ossama* ». La plainte du FJO n'est pas dirigée contre la manifestation en elle-même mais exclusivement contre les slogans antisémites qui y ont été proférés.

2. 31/12

Propos antisémites sur le site internet d'un quotidien flamand

Des dizaines de propos antisémites se trouvent sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws » suite aux divers articles relatifs à l'actualité au Proche-Orient. Parmi les propos relevés, on peut y trouver l'exemple suivant venant d'un certain Ralph Rapph de Vilvorde : « *wat gaat hij er doen, een paar miljoenen dollar gaan afgeven om israel te sponsoren? Sarkozy is zelf van joodse afkomst. durf er voor wedden dat joden er iets voor tussen zitten dat hij de verkiezingen heeft gewonnen, Dit maakt allemaal deel uit van een plan om heel de wereld in te palmen, joden proberen in elke land aan het hoofd te komen. europa pas maar op of binnen een paar jaar word dit ook isrealisch grondgebied* » (« *que va-t-il faire? Donner quelques millions de dollars pour sponsoriser Israël? Sarkozy est lui-même d'origine juive. Les Juifs y sont pour quelque chose dans sa victoire aux élections. Ceci fait partie d'un plan global pour diriger le Monde. Les Juifs essaient de prendre la tête de tous les États. Dans quelques années, l'Europe sera un territoire israélien.*»). Ces propos ont été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.hln.be/hln/nl/960/Buitenland/article/detail/582873/2008/12/31/Sarkozy-mogelijk-naar-Israel.dhtml>

www.antisemitisme.be

3. 29/12

Cocktail Molotov sur la synagogue de Charleroi

Lundi soir, un cocktail Molotov a été lancé sur la synagogue de Charleroi. La porte a subi des dégâts. Une fenêtre de la synagogue a également été endommagée par un jet de pierre. Un ou plusieurs inconnus ont enroulé une pierre dans du papier journal, ils y ont mis le feu en utilisant un produit accélérant et ont lancé le projectile enflammé dans une fenêtre de la façade. La pierre est tombée à l'intérieur de la synagogue, provoquant un début d'incendie. Le ou les vandales ont également répandu un liquide inflammable sur le seuil de la porte d'entrée principale de la synagogue. Elle n'a pas pris feu mais les flammes l'ont noircie sur toute sa hauteur. Une première plainte était déposée à la police. La police locale était avisée ainsi que le laboratoire de la PJF et le ministère de l'Intérieur.

4. 28/12

Caricature antisémite sur le site Indymedia

En visitant le lien suivant www.indymedia.be/en/node/31088, on peut découvrir un dessin d'un Juif avec une kippa et le visage d'Hitler, occupé à verser des oranges de Jaffa dans un panier. La légende de l'image dit: « *Breng de mandarijnen naar gaza!* » (« *Apporte les mandarines à Gaza* »). La photo a été transmise au Centre pour l'Égalité des Chances.

5. 27/12

Tags antisémites sur des vitrines de magasins à Bruxelles

Dans la nuit de samedi à dimanche, les vitrines de trois magasins (un opticien, un magasin de tissus et un autre de parquets) et d'un cabinet de médecin, situés sur la rue de Veeweyde à Anderlecht, ont été taguées d'inscriptions antisémites. On a pu y découvrir une étoile de David, une croix gammée ainsi que les mots « *Kill You* ». Aucun de ces établissements n'appartient à des Juifs. (PV n° BR.50.L3.071675/2008)

6. 27/12

Antisémitisme dans un article publié sur le site de l'AEL

Il a été découvert sur le site internet de la Ligue Arabe Européenne (Belgique) un article intitulé « *Nazisrael's SS-Luftwaffe bombardeert ongehinderd Gaza* ». Cet article nomme Israël « *Nazisrael* » et l'armée israélienne « *SS-Luftwaffe* ». Lorsqu'il cite Tsipi Livni, il parle de la « *zionistische kandidaat-fuhrer Tzipi Livni* ». Quant au Premier-Ministre israélien Ehud Olmert, il le nomme « *fuhrer Olmert* ». L'article a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances pour suivi sur base de la loi de 1995 contre le négationnisme.

www.arabeuropean.org/belgium/index.php?option=com_content&task=view&id=176&Itemid=1

www.antisemitisme.be

7. 26/12

Vandalisme contre le chandelier de Hanoucca à Anvers

Dans la nuit de vendredi à samedi, le chandelier de Hanoucca (hanouccia) posé au Meir (centre ville) à Anvers a été vandalisé. Il a été pratiquement complètement détruit. Une plainte a été déposée à la police d'Anvers qui poursuit son enquête. Une plainte a été déposée par le Forum auprès du Centre pour l'Égalité des Chances.

8. 21/12

Provocations antisémites sur la VRT

Après « Plat préféré » et la truite d'Adolf Hitler (Canvas, 28.10.08), « *Man bijt hond* » et son « *innocente cuisine au gaz* » (VRT1, 01.11.08) et « *Weg met de Soete* » avec le même Hitler en chippendale pour guide à Berlin (Canvas, 27.11.08), la VRT Radio a, le 21 décembre 2008, convié ses auditeurs à une rétrospective satirique de l'année avec le concours de 15 humoristes. Philippe Geubels, l'un de ces humoristes, dans un sketch honteusement intitulé « *Arbeit macht frei* », « *trouve qu'ils [les Juifs] exagèrent un peu* ». Déplorant que « *le rédacteur en chef de Joods Actueel s'est arrangé pour que la truite d'Hitler ne soit pas diffusée* », Monsieur Geubels s'interroge: « *Que vont-ils faire s'il y a une grosse fuite de gaz ici à Anvers? Poursuivre la ville pour provocation?* », avant d'ajouter: « *Je trouve que tout ce qui s'est passé est très mal, mais je pense aussi que tout cela ne serait plus possible aujourd'hui. Les Juifs sont aussi devenus beaucoup plus intelligents... Ils se sont éparpillés partout dans le monde maintenant. Comment pourrait-on encore tous les rassembler?* ». Et de conclure, sous les rires et les applaudissements nourris du public: « *La plupart se sont installés en Amérique, donc les recevoir par train en Allemagne n'est plus possible non plus* ». Des démarches ont été entreprises par le CCOJB et le FJO vers la direction de la VRT et le Centre pour l'Égalité des Chances.

9. 30/11

Insultes antisémites lors d'un match de football

Lors du match de football entre l'équipe de Maccabi Anvers et l'Olympic Anvers, l'un des joueurs de l'Olympic, A. P., a commencé à insulter l'un des joueurs du Maccabi, âgé de 17 ans. Suite à cet incident, le capitaine de l'équipe du Maccabi a demandé à l'arbitre d'arrêter le match et de faire sortir le joueur. La demande a également été faite au délégué de l'Olympic. Face aux refus de l'arbitre et du délégué, l'équipe de Maccabi s'est retirée du match. Le capitaine de l'équipe du Maccabi Anvers a été porté plainte à la police. (PV n°AN.56.LB.147620/2008)

www.antisemitisme.be

10.25/11

Représentation de l'iconographie nazie et hitlérienne sur une publicité vantant un programme télévisé de Canvas

Une publicité faisant référence aux nazis et à Hitler, vantant le programme télévisé de Canvas « *Weg met de Soete* », a amené le CCOJB (Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique) à interpeller le Centre pour l'Égalité des Chances. Ce dernier a rendu un avis sur la légalité de cette publicité. Selon lui, si les conditions de la loi du 23 mars 1995 ne trouvent pas à s'appliquer car il s'agit d'une caricature, qui tourne en dérision le nazisme, le Centre a estimé, d'une part, que l'affiche peut néanmoins heurter les sensibilités par la saturation de la représentation des symboles nazis et hitlériens, d'autre part, qu'il y a rappel d'un fait historique qui n'est nullement un cliché et que l'Allemagne n'a eu de cesse de tout mettre en œuvre, notamment par l'éducation des enfants, pour que de tels faits ne puissent plus se reproduire.

11. 19/11

Propos antisémites sur le site internet d'un quotidien flamand

Dans le cadre d'un article publié sur le site internet du quotidien « Het Laatste Nieuws » concernant la condamnation de deux membres du groupe néo-nazi, « Blood & Honour », à 1100 € d'amende pour un salut nazi au cimetière allemand de Lommel, un internaute, Y.S. de Bruxelles, a réagi et tenu les propos suivants : « *Amai, das hier nogal vrije meningsuiting zeg.. ze zijn daar even de grondwet vergeten zeker ? Vrije meningsuiting en recht van organisatie... behalve als het over iets gaat dat tegen de machtige joden gaat.* » (« *C'est quand même la liberté d'expression ! Ils ont oublié la Constitution ? La liberté d'expression et le droit de s'associer... excepté lorsque cela va à l'encontre des puissants Juifs.* ») Le Centre pour l'Égalité des Chances a été contacté et a pris contact avec le modérateur du site. Les propos ont été retiré le 20 novembre.

<http://www.hln.be/hln/nl/957/Belgie/article/detail/493190/2008/11/19/1-100-euro-boete-voor-Hitlergroet-in-Lommel.dhtml>

12.14/11

Propos antisémites et négationnistes du député FN Patrick Cocriamont

Le MRAX, Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie, révèle les propos négationnistes et antisémites tenus par le député fédéral FN Patrick Cocriamont, un proche de Daniel Féret, président déchu. Après la vidéo du sénateur Delacroix détournant « L'Eau vive » de Guy Béart, c'est un enregistrement audio, réalisé en mai 2007, dans le bureau de Cocriamont au Parlement, par Thierry Huart-Eeckhoudt, étudiant à l'ULB, et auteur du livre « Un an au Front national » qui révèle le vrai visage du Front National. Le député FN y déclare ceci : « *Moi je suis révisionniste. J'ai été voir plusieurs fois à Auschwitz, j'ai lu les livres révisionnistes et je crois que les révisionnistes ont raison (...)* Les chambres à gaz dans les camps

www.antisemitisme.be

de concentration n'ont pas existé (...) Tu vas partout à Anderlecht, dans tous les nouveaux buildings, tu vois que ça ! Tu vois des noms qui sont juifs. Et tu vas me dire qu'on en a exterminé 6 millions ? On n'aurait pas su... (...) » Et d'ajouter un peu plus loin : « On ne peut pas dire la vérité. Dire que les gens sont inégaux, qu'un Blanc n'égalise pas un Noir et que dans les faits les Noirs sont biesses, tu ne peux pas le dire. » Le Mrax a porté l'affaire devant le procureur du Roi de Bruxelles pour faits de négationnisme et incitation à la haine raciste. En outre, une procédure de la suspension de la dotation du FN à la Chambre des Représentants et au Sénat est en cours.

13.12/11

Mise sur le marché d'une cassette du groupe « Elfenbloed »

L'un des deux modérateurs du forum internet de « Blood and Honour Vlaanderen » a mis sur le marché une cassette de son groupe « Elfenbloed ». Les textes de ce groupe ont été retrouvés au moins sur trois sites internet. Les paroles sont clairement racistes et antisémites, il y parle de la pureté du sang flamand, il fait référence à la puissance allemande, au Zyklon, à la peste étrangère qui doit disparaître, à la tumeur africaine ou encore au pouvoir du pays juif. Le Centre pour l'Égalité des Chances a déposé plainte avec constitution de partie civile.

14.9/11

Insultes antisémites contre des jeunes Juifs dans le métro

Dans le cadre d'un week-end européen organisé à Bruxelles, un groupe d'étudiants Juifs, dont certains portaient la kippa, sont revenus en métro de Mini-Europe (Heysel) vers leur hôtel situé près du rond-point Schuman. Alors qu'ils se trouvaient encore dans le métro, deux jeunes, d'origine arabo-musulmane, sont sortis de celui-ci et ont crié dans la direction du groupe de Juifs « Heil Hitler » avant de continuer leur chemin hors du métro. L'incident a été communiqué au Centre pour l'Égalité des Chances.

15.6/11

Vidéo faisant l'apologie de la Shoah du président du Front National

Le président du Front National, le sénateur Michel Delacroix, fait l'apologie de la Shoah dans une vidéo filmée sur la terrasse d'un café, en public, à l'occasion de ce qui semble être une fête de famille. Michel Delacroix a longtemps été le bras droit de Daniel Féret mais également l'avocat du négationniste Robert Faurisson et de Léon Degrelle. Sur cette vidéo, on le voit entonner une chanson sur l'air de "L'eau vive" de Guy Béart, en compagnie de Luc Van Keerbergen, conseiller Vlaams Belang du CPAS de Maelbeek (qui vient d'être exclu de ce parti). Les paroles ont été modifiées comme suit "Ma petite Juive est à Dachau, Elle est dans la chaux vive. Elle a quitté son ghetto, Pour être brûlée vive". Le Centre pour l'Égalité des Chances a été saisi de cette vidéo et a déposé une plainte auprès du procureur du Roi de Bruxelles pour infraction

www.antisemitisme.be

aux lois de 1981 (racisme) et 1995 (négationnisme). Il aurait volontiers introduit une citation directe, mais cette action n'était pas possible vu l'immunité parlementaire dont bénéficie le sénateur FN. Une levée d'immunité parlementaire a été demandée à son encontre. Ce dernier a en outre remis sa démission comme président du FN. (Plainte n° BR F1.46222/08)

16. 30/10

Insultes antisémites à l'encontre d'une usagère de la STIB

Une dame juive, âgée de 81 ans, a emprunté vers 16h35 le bus 34 de la STIB à l'arrêt situé à l'avenue De Fré à Uccle, devant la galerie De Fré. Etant chargée, elle a souhaité poser son caddy avant de présenter son abonnement. Rappelée à l'ordre par le conducteur, elle a alors montré son titre de transport. Cette dame souhaitait descendre à l'arrêt situé au square des Héros. 150m avant l'arrêt en question, le conducteur du bus a stoppé son véhicule et a demandé aux gens de descendre. La dame est alors descendue et, remarquant que finalement le bus a redémarré et s'est arrêté à l'arrêt prévu, en passant à côté du bus, elle a demandé au chauffeur pourquoi il a refusé de conduire les usagers jusqu'à l'arrêt. Le conducteur du bus 34 s'est alors mis à insulter la dame de « *connasse, pétasse* ». Il est descendu du bus et lui a demandé de montrer son abonnement. Bien qu'elle n'était plus obligée de le lui montrer, elle l'a tout de même montré au chauffeur. En lisant sur le document en question la mention « raisons patriotiques », il l'a alors insultée de « *sale rosbif, sale juive...* ». Il a également ajouté les termes « *je pisse sur la Belgique* ». Choquée, la dame a portée plainte à la STIB ainsi qu'à la police. (PV n° BR.52.L4.037968/2008)

17. 28/10

Propos antisémites sur le blog de Skynet

Dans le cadre d'un forum sur le blog de Skynet, un internaute a posté un message en réaction à la non-diffusion de l'émission « Plat préféré » sur Canvas du fait que le sujet du jour était le plat préféré d'Hitler. Dans ses commentaires, on peut y lire les propos suivants : « *Blijkbaar heeft de joodse lobby een stevige greep op de Vlaamse regering.* » (« *Apparemment, le lobby juif a une mainmise ferme sur le Gouvernement flamand.* »). Ensuite, parmi les réactions, on y découvre le commentaire suivant : « *Joden beheersen het grootkapitaal en dus de hele aardbol. Daarenboven misbruiken ze de holocaust om te doen wat ze doen en de wereld te onderwerpen aan hun machtsspelletjes.(...)* » (« *Les juifs maîtrisent le capital et donc le monde entier. En outre, ils abusent de l'holocauste pour faire ce qu'ils font et soumettre le monde à leurs jeux de pouvoirs.* »). Une plainte a été déposée au Centre pour l'Egalité des Chances.

<http://columns.skynetblogs.be/post/6384911/joods-actueel-wil-alleen-maar-fatsoenlijke-pr>

www.antisemitisme.be

18. 27/10

Propos antisémites relayés dans le quotidien « Vers l'Avenir »

Dans le cadre des articles et reportages sur les élections présidentielles américaines, le quotidien francophone « Vers l'Avenir », consacre une page entière de son édition du 27 octobre 2008 sur le poids des lobbies aux Etats-Unis. A côté du pétrole et des armes, Michel Hermans, politologue à l'Université de Liège, explique la raison de la puissance du lobby juif. Voici ces déclarations : « *Les USA ont une présence juive très importante sur leur territoire et qui soutient beaucoup les campagnes des présidents américains. Tout simplement parce qu'ils cherchent à obtenir le soutien des Américains dans la guerre ou l'opposition avec les Arabes.* » « *On pourrait d'ailleurs s'étonner, poursuit le politologue de l'ULG, de ce soutien inconditionnel des Américains à l'égard d'Israël. Ce pays, ne représente pas un enjeu économique majeur alors que les pays arabes disposent de pétrole. Mais les grosses fortunes, les grosses entreprises aux Etats-Unis se trouvent entre les mains de patrons juifs. On dit que l'Amérique est l'état où l'on retrouve le plus de Juifs, même par rapport à Israël. Je pense que la seule façon pour les Juifs de tenir le coup, c'est évidemment de s'assurer le soutien de n'importe quel président des Etats-Unis, qu'il soit démocrate ou républicain.* » Rien ne devrait changer l'avenir, même si le candidat démocrate est élu, prévient M. Hermans. « *La différence peut-être entre Bush et Obama, c'est que ce dernier ne provient pas de ce milieu (industriel NDLR). Ce qui n'empêche pas qu'il fera aussi l'objet de pressions du lobby juif.* » Cet article a été transmis au Centre pour l'Egalité des Chances.

19. 27/10

Propos antisémites sur le forum internet du quotidien « De Standaard »

Suite à l'information selon laquelle l'émission de Jeroen Meus, « Plat préféré » diffusée sur la chaîne flamande Canvas a été retirée du programme du fait que l'édition était consacrée au plat préféré d'Hitler, on a pu découvrir sur le forum du site internet du quotidien flamand « De Standaard » les propos suivants, rapportés par un certain Paul Vanmaldeghem : « *Mensen, zo'n selectieve verontwaardiging is weer een staaltje van reinste hypocrisie. Komaan zeg, de oorlog ligt 64 jaar achter ons. De Joodse gemeenschap heeft van de holocaust een regelrechte industrie gemaakt, maar wat doen ze intussen zelf in Palestina? Moet er nog zand zijn?* ». L'internaute déclare ainsi que les gens ont une indignation sélective qui relève de l'hypocrisie, que la guerre est 64 ans derrière nous et que la communauté juive a fait aujourd'hui une industrie de la Shoa. Il se demande enfin ce qu'elle fait entre-temps en Palestine. Une plainte a été déposée au Centre pour l'Egalité des Chances.

<http://www.standaard.be/Meningen/Forum/Index.aspx?pageName=detail&forumId=692548>

www.antisemitisme.be

20.27/10

Propos antisémites sur le forum internet du quotidien « Het Laatste Nieuws »

Suite à l'information selon laquelle l'émission de Jeroen Meus, « Plat préféré » diffusée sur la chaîne flamande Canvas a été retirée du programme du fait que l'édition était consacrée au plat préféré d'Hitler, on a pu découvrir sur le forum du site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws » les propos suivants, rapportés par un H.C. de Willebroeck : « *Het is duidelijk wie het hier voor het zeggen heeft in België. een paar jaar geleden werd een complete zaalvoetbalploeg geschorst na een schermutseling met joodse jongeren omdat de lobby hierover een klacht ingediend had...* » (« *On voit qui a quelque chose à dire en Belgique. Il y a quelques années, une équipe entière de football en salle a été exclue après un accrochage avec des jeunes juifs parce que le lobby avait déposé une plainte...* »). Une plainte a été déposée au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.hln.be/hln/nl/929/TV-Gids/article/detail/467153/2008/10/27/VRT-schrap-uitzending-Plat-Prefere-over-Adolf-Hitler.dhtml#reactions>

21.19/10

Propos négationnistes sur le site forum.politics.be

Sur le site internet <http://forum.politics.be>, ont été à nouveau découverts des propos négationnistes minimisant la Shoah et la comparant à la situation palestinienne. Un certain « Lincoln » déclare ainsi : « *De "holocaust" opzich is een vergroote term in een grote mond, terwijl elke mensleed hetzelfde leed is, zonder te discrimineren dat het andere leed minder pijnlijk zou zijn dan het andere ! Ik zie dat u de grote concentratie-kamp van gaza minimaliseert, dat zou pas de benaming "holocaust" waard zijn ! Wat de nazi's gisteren met de joden deden is identiek wat de zionisten vandaag doen en nog erger !!! Stop de waanzin, dat zou eens een gepaste boodschap zijn aan diegene die de holocaust vergroten en tegelijk een andere waanzin permiteren !* ». Une plainte a été déposée au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://forum.politics.be/showpost.php?p=3756127&postcount=64>

22.16/10

Tag antisémite à la VUB à Bruxelles

Un grand tag antisémite « *Joden aan het kamp* » (« *Les Juifs au camp* ») a été découvert sur une porte des toilettes dans un bâtiment de la VUB (Vrij Universiteit Brussel), avenue de la Plaine, à proximité du local informatique. Deux étudiantes, choquées par ce tag, ont été au secrétariat du local informatique pour se plaindre et demander que quelque chose soit fait contre cet acte de vandalisme antisémite. Il leur a été répondu qu'elles ne pouvaient rien faire et qu'elles devaient aller au secrétariat central. Elles se sont donc rendues au secrétariat central et il leur a été répondu la même chose. Suite à ce manque de réaction, l'une de ces étudiantes, d'origine africaine, s'est énervée en disant qu'il s'agissait là d'un acte raciste primaire et que si

www.antisemitisme.be

on permettait cela, jusqu'où ira-t-on ? Le secrétariat n'a pas réagi arguant de son incapacité à agir en la matière. Suite à ce manque de réaction, le cas a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

23.16/10

Propos antisémites tenus dans le cadre d'une vente par correspondance

Un Belge est entré en contact avec un correspondant anglais trouvé via internet afin de lui acheter une montre. Soucieux de ne pas se faire arnaquer, l'acheteur pose de nombreuses questions à son correspondant afin de s'assurer de la qualité du produit. La vendeuse rassure son client en lui donnant les meilleures garanties sur le modèle recherché par le client. Elle décide de lui mettre sa commande de côté jusqu'à son arrivée à Londres mais lui demande de payer à l'avance et, au cas où il n'est pas satisfait de la marchandise, elle lui fera le remboursement. Pour se rassurer, l'acheteur téléphone au magasin pour demander si sa correspondante y travaille bien et demander si le magasin possède bien le modèle de montre demandé. Le magasin nie connaître la vendeuse en question et annonce au vendeur qu'il n'a pas le modèle en stock. Suite à cela, l'acheteur écrit à la vendeuse par correspondance qu'elle essaie de l'arnaquer et qu'il la retrouvera... La vendeuse lui répond alors « *Sorry? i am shocked!! What does that mean? You are an embarassement to jewish race!* » (« *Pardon ? Je suis choquée ? Qu'est-ce que cela signifie ? Vous êtes une honte à la race juive* »). La discussion s'envenime et les propos antisémites fusent : « *Jews always feel persecutated. You want staff for free, this is people hate you* » (« *Les Juifs se sentent toujours persécutés. Vous voulez ma marchandise gratuitement, c'est pour ça que les gens vous détestent* »), « *Very soon idiots like you will end up in new auschwitz and be exterminate* » (« *Très prochainement, les idiots comme toi finiront dans un nouveau Auschwitz et seront exterminés* »). L'acheteur lui demande alors son numéro de téléphone pour s'expliquer de vive voix, la vendeuse lui répond « *I dont speak to rats sorry. Now please take your big nose and dirty smell and go make sex to your father, homosexual jew* » (« *Je ne parle pas aux rats. Maintenant prend s'il te plait ton gros nez et ta sale odeur et va baiser ton père, juif homosexuel* »). Lui répliquant qu'elle était très courageuse, elle lui répond « *we saw are courageous you ve been in the shoah* » (« *on a vu que vous étiez courageux durant la Shoa* »). Le dossier a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances pour évaluer les suites à y donner.

24.14/10

Campagne d'affichage publicitaire à caractère antisémite sur un tableau d'horaire de la SNCB

Le Centre pour l'Égalité des Chances a été informé de l'existence de fac-similés de tableaux horaires de la SNCB servant de support pour une campagne de propreté diffusée notamment dans les gares de Flandre. Certaines destinations sont des localités liées à des camps d'extermination nazis tels qu'Auschwitz-Birkenau, Belzec,

www.antisemitisme.be

Chelmno. Le Centre a pris contact avec l'agence de publicité en vue d'obtenir des explications. Il lui a été répondu que l'origine de cette affiche repose sur une regrettable faute humaine au sein de leur bureau, et qu'ils en assument toute la responsabilité, et que suite à un accord à l'amiable avec les annonceurs, dont la SNCB, des dédommagements ont été versés pour le préjudice encouru.

25.13/10

Tags antisémites sur une villa à Woluwé-Saint-Pierre

Dans la nuit de dimanche à lundi, un cinquantaine d'inscriptions antisémites et autres ont été taguées sur les façades d'une villa mise en vente dans la commune bruxelloise de Woluwé-Saint-Pierre. Les propriétaires de la villa ne sont pas juifs, il n'en demeure pas moins que des croix gammées et des expressions telles que « *Sale Juif* » en français et en anglais ont été découvertes sur les murs extérieurs. Les propriétaires s'interrogent encore sur les motifs de cet acte de vandalisme. (source la Dernière Heure, 18 et 19 octobre 2008, p. 14).

26.11/10

Menaces antisémites à l'encontre d'un centre communautaire à Bruxelles

Alors qu'un mouvement de jeunesse se réunissait comme chaque samedi dans un centre communautaire de Bruxelles, un homme, belge converti à l'islam, habillé d'une djellaba blanche, à vélo, portant un sac en bandoulière, s'est présenté à l'entrée du centre. Il y a proféré des menaces disant que le bâtiment allait sauter et que « *tous les Juifs allaient crever* ». Le même homme a déjà été remarqué pour les mêmes faits le 27 avril 2007 devant une école juive de Bruxelles. Une plainte a été déposée à la police.

27.5/10

Propos négationniste sur le forum du site internet www.7sur7.be

Dans le cadre d'un article intitulé « Israël agira avant que l'Iran ne possède une bombe atomique », un internaute a déclaré, sous le pseudo « Bob Marley de Belgique » que : « *L'holocauste existe toujours elle se trouve a gaza . et les bourreaux sont ceux que l'on croyait victime . ce n'est que barratin invente par qqe sioniste pour organiser le retour en palestine et j'utilise ma LIBERTE DE PENSER ET D'EXPRESSION* » (citation originale telle que publiée sur le forum). Une plainte a été déposée auprès du Centre pour l'Égalité des Chances. Celui-ci a pris contact avec le modérateur du site. Le post a été ôté du forum le 7 octobre.

28.1/10

Négationnisme sur internet

Sur le lien suivant, <http://www.radioislam.net/nederlands/nederlands.htm>, on découvre des propos négationnistes au nom de la liberté d'expression. La page internet renvoie vers différents articles et essais négationnistes et antisémites. On

www.antisemitisme.be

peut y télécharger la version en néerlandais de « *Mein Kampf* » ou encore un livre intitulé « *Stierven er werkelijk zes miljoen* » (« *Y a-t-il réellement six millions de tués ?* »). En ce qui concerne le « *Journal d'Anne Frank* », l'auteur considère qu'il s'agit là d'une grande manipulation du lobby juif hollandais pour amasser de l'argent et soutenir le « *génocide palestinien* ». Une plainte a été déposée auprès du Centre pour l'Égalité des Chances.

29.17/9

Insultes et vandalisme de nature antisémite à Bruxelles

Une jeune fille de 29 ans, sortant de son véhicule, s'est faite accostée par deux jeunes hommes, âgés d'une vingtaine d'année et d'origine nord-africaine. L'un d'eux a interpellé la jeune fille en lui disant : « *Y a moyen de se rencontrer ? De boire un verre ?* ». Comprenant qu'il voulait la draguer, elle n'a pas répondu et a continué son chemin. Le jeune, voyant son pendentif représentant une étoile de David, l'a alors traitée de « *salle petite Juive* ». Alors que son complice rigolait, il l'a en plus insultée de « *putaine* » et de « *grosse pute* ». Il s'est ensuite approché d'elle, lui a touché les fesses et l'a poussée en la narguant. La jeune fille n'a pas réagi et a continué sa route rapidement en demandant de la laisser tranquille. Alors qu'elle revenait quelques minutes plus tard vers sa voiture, elle a constaté une griffe tout le long de l'aile gauche. Cette griffe n'y était pas auparavant et sachant que les deux jeunes l'avaient vue sortir de son véhicule, elle est persuadée qu'ils en sont les auteurs. La jeune fille a alors porté plainte à la police. (PV n° BR.92.LL.124770/2008)

30.14/9

Agression contre un jeune Juif aux alentours du port à Anvers

Dans la nuit de samedi 13 à dimanche 14 septembre, aux alentours de 2h, un jeune Juif est sorti du bar « *Velvet Lounge* » en direction de sa voiture. Lorsqu'il est arrivé à sa place de parking, il a été accosté par cinq hommes d'origine nord-africaine. Ils lui ont proféré des insultes antisémites et l'ont également attaqué physiquement. Ensuite, les agresseurs ont pris la fuite sans que la victime n'ait pu les identifier. La victime n'a pas eu besoin d'aide médicale, la police n'a pas été appelée et aucune plainte n'a été déposée.

31.13/9

Agression contre des Juifs à Anvers

Le samedi 13 septembre, aux alentours de 22h, lors de la sortie de l'office du soir à la synagogue Belz de la Immerseelsstraat, deux hommes rodèrent dans les alentours avec leurs deux chiens. Ces hommes ont effrayé les enfants, ce qui a mené à une dispute entre ces deux hommes et les enfants. Suite à cela, un adulte est sorti de la synagogue pour parler aux deux hommes et calmer la situation. Celle-ci ne fit qu'empirer. L'un des deux hommes a été prendre un club de golf dans sa maison et a commencé à frapper sur l'homme juif. Deux autres fidèles de la synagogue, voyant

www.antisemitisme.be

l'état de la situation et leur ami en danger, sont venus l'aider et ont également reçu quelques coups. Entre-temps la police a été appelée sur les lieux et les deux hommes ont été arrêtés. La première victime a été envoyée à l'hôpital avec une blessure sérieuse à la tête. Par la suite, le frère de la victime est arrivé aux abords de la synagogue. Il a essayé de parler aux voisins et à la famille des agresseurs pour calmer la situation. Les voisins se sont alors comportés avec lui de manière agressive et l'ont pris par le cou. La police a alors été à nouveau appelée pour calmer la situation. Pendant toute cette histoire, il y avait une voiture garée à proximité des lieux. A l'intérieur, quatre hommes, d'origine nord-africaine, qui faisaient des remarques antisémites à l'encontre des Juifs circulant dans les environs. Cette même voiture a déjà été identifiée comme faisant des problèmes dans le quartier. Tous les détails concernant ce véhicule ont été transmis à la police. (PV n°AN.43.LB.112818/08).

32.8/9

Agression contre un jeune homme de 17 ans à Uccle

Assis sur un banc devant un établissement de la place Saint-Job à Uccle, Dan, 17 ans, était au téléphone avec sa maman et parlait en hébreu. La langue utilisée a énervé, Stéphane, 32 ans, un client du café, qui s'est rué vers le jeune homme. Il lui a crié « *Sale juif, fils de p..., sale tache* », tout en lui donnant des coups de poing dans le visage et sur le torse. Dan a tenté de réagir, il a poussé son agresseur et les deux hommes sont tombés à terre. À cet instant, un témoin de la scène a avisé la police. Stéphane, l'auteur, s'est quant à lui rendu à l'hôpital où Une patrouille l'a cueilli. Interrogé, il a expliqué que c'était lui la victime et que c'est Dan qui l'avait agressé. Malheureusement pour lui, le témoin a donné la même version que Dan. Malgré les faits, l'agresseur n'a pas été mis à la disposition du parquet...

33.29/8

Harcèlement et insultes antisémites à l'encontre d'une famille juive à Uccle

Dans le cadre d'une relation de voisinage, un conflit s'est créé entre une dame âgée, habitant le 5^{ème} étage d'un immeuble à appartements à Uccle (Madame X), et sa voisine d'origine juive, du 1^{er} étage (Madame Y). Quelques mois avant les faits relatés ci-dessous, Madame X a déclaré à l'un de ses voisins que Madame Y était une « *sale juive* ». Elle s'est plainte du fait que depuis que la famille de Madame Y a emménagé dans l'immeuble, il y a plein de problèmes (ascenseur...). Madame X va jusqu'à comptabiliser le nombre de sacs poubelles de Madame Y... Un jour, Madame X a même été surprise en train d'écouter à la porte de l'appartement de Madame Y. Le vendredi 29/8, Madame Y a appelé l'ascenseur. En ouvrant la porte, elle tombe sur Madame X qui l'accuse d'avoir cassé sa clé au moment où elle a appelé l'ascenseur (celui-ci donne directement accès à son appartement). Vu l'absurdité de l'accusation et les harcèlements répétitifs de Madame X, Madame Y lui a demandé de cesser de la harceler et de l'épier. Elle a ajouté que l'antisémitisme était punissable par la loi

www.antisemitisme.be

belge. A cela, Madame X a répondu : « *Parlons-en d'antisémitisme. Retournez d'où vous venez. Vous êtes des gens sans éducation et si on est antisémite, c'est à cause de gens comme vous* ». Suite à ces propos, Madame Y a laissé Madame X seule dans l'ascenseur et a pris les escaliers. Le dimanche, Madame Y est allée à la police avec la volonté de déposer plainte. Le policier l'a entendue sans rédiger de plainte. Le lundi 1^{er} septembre, l'agent de quartier est venu rendre visite à Madame X. La situation est depuis lors calme.

34.28/8

Blog négationniste à partir de Youtube

Un utilisateur du site www.youtube.com a tenu sur son blog des propos niant la Shoah. Il a ainsi déclaré : « *C'est clair que cette fois-ci la « shoah » imaginaire on va la transformer en réalité!* ». Sa page a été mise hors service et l'utilisateur a été exclu du site.

35.23/8

Juifs orthodoxes canardés d'œufs à Anvers

Samedi vers 22h, alors qu'ils revenaient de la synagogue, des Juifs orthodoxes (hassidim) se sont fait canarder avec des œufs crus par les locataires, d'origine polonaise, d'un appartement situé dans la Sommersstraat. Une patrouille de police a été envoyée sur les lieux. (PV n° AN.56.LB.106061/2008)

36.24/7

Symbole nazi sur un café Anversois

Le Forum des Organisations Juives (Anvers) a déposé plainte contre le patron du café anversois « *De Leeuw van Vlaanderen* », haut-lieu de rassemblement de l'ultranationalisme flamand et de l'extrême droite, qui avait peint un symbole nazi sur la façade de son établissement (un double « s » écrit comme ceux de « SS »). Avant le dépôt de la plainte, le Forum a transmis le dossier au Centre pour l'Egalité des Chances qui a estimé qu'il y avait suffisamment d'éléments pour qu'une plainte soit déposée.

37.15/7

Site web à la gloire d'Hitler (section française du NSDAP – AO)

www.antisemitisme.be et le Centre pour l'Egalité des Chances ont été alertés à propos de l'existence d'un site web à la gloire d'Hitler. Le Centre a déposé plainte via www.ecops.be et a pris contact avec la LICRA en France (d'où ce site est originaire) en vue d'une action judiciaire vers les responsables du site et, le cas échéant, vers le fournisseur d'hébergement ou d'accès tendant à arrêter l'activation du lien (en vertu d'une jurisprudence de la Cour de Cassation française du 19 juin 2008). Le 17 juillet

www.antisemitisme.be

2008, le Centre a été informé du fait qu'une plainte a été déposée par la LICRA au parquet de Paris contre ce site et ses auteurs.

<http://www.mnsf.info/phenix/telechargements.htm>

38.9/7

Propos négationnistes sur un blog

Le responsable d'un blog a pris contact avec le Centre pour l'Égalité des Chances afin de lui signaler la présence d'un négationniste sur le forum de discussion relative à la condamnation de deux négationnistes par le tribunal correctionnel de Bruxelles. Il souhaitait que le Centre l'informe sur le contenu de la loi anti-négationnisme du 23 mars 1995. Le Centre lui fournit cette information en précisant par ailleurs que les propos soient supprimés de son blog, et qu'il envisage sérieusement de désinscrire l'internaute négationniste, car le principe de la liberté d'expression n'étant pas applicable en l'espèce. Le responsable du blog a alors retiré les propos illicites, mis un avis sur le forum de discussion expliquant la raison du retrait de ces propos et annoncé également un dépôt de plainte au parquet.

39.9/7

Propos antisémites tenus sur le forum www.7sur7.be

Dans le cadre de la publication d'un article sur Israël intitulé « *Israël classe sans suite 90% des dossiers d'agressions de Palestiniens* », un internaute ayant pour pseudo jason belforth (de Menen), a tenu les propos suivants : « *vive la 3ième guerre mondiale, qu'on en finisse avec ces juifs* ». Un internaute vigilant a averti l'administrateur du site qui a fait retirer rapidement ces propos. Le dossier a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1735/Israel-Palestine/article/detail/341231/2008/07/09/Israel-classe-sans-suite-90-des-dossiers-d-agressions-de-Palestiniens.dhtml>

40.9/7

Organisation raciste « Belgium Force White Nation » et blogs racistes

En marge d'une instruction judiciaire menée par le juge d'instruction De Coster et suite aux émeutes survenues à Anderlecht, le Centre pour l'Égalité des Chances a déposé, en date du 9 juillet 2008, une plainte simple au Procureur du Roi de Bruxelles, pour violation des lois antiracisme et anti-négationnisme, contre l'organisation raciste, antisémite et négationniste *Belgium Force White Nation* et contre les auteurs non identifiés de deux blogs et d'un blogspot sur *Skyrock*. Le 18 juillet 2008, le Centre a appris que le Procureur du Roi a transmis leur plainte à un juge d'instruction. (pv n° BR. 56.L3.28626/08)

www.antisemitisme.be

41.21/6

Propos antisémites d'un membre du MDI à l'encontre du coordinateur de la rédaction du site www.resistances.be

Le 20 juin dernier, RésistanceS, le web-journal de l'Observatoire belge de l'extrême droite, proposait une enquête sur le Mouvement des damnés de l'Impérialisme (MDI) (<http://www.resistances.be/mdi.html>), à l'occasion de l'organisation le 28 juin suivant à Bruxelles d'un meeting de lancement de son antenne belge. Pour finir, ce meeting sera annulé. Le MDI est un mouvement politico-ethno identitaire pro-apartheid dirigé par Kémi Séba, un leader panafricain antisémite. L'un de ses partisans, Boris Le Lay, diffuse actuellement sur Internet contre RésistanceS les propos suivants : « **Le Judaïsme politique belge s'affole face au MDI : Les sionistes de Belgique, pseudo « antiracistes », semblent s'inquiéter à raison de l'émergence d'un front anti impérialisme qui vise directement leurs intérêts. L'article est signé par un Juif, naturellement, militant d'extrême gauche de circonstance par anti-européisme, le sieur Abramowicz... Toujours les mêmes menteurs en manœuvres...Heureusement, l'objectif même du MDI est de liquider ces associations au service de l'empire sioniste et de ses objectifs. Africains et Européens, tous unis contre le cosmopolitisme, le matérialisme sioniste qu'il soit communiste ou libéral, le mondialisme.** » . L'affaire a été transmise au Centre pour l'Égalité des Chances. <http://borislelay.blogspot.com/2008/06/le-judaisme-politique-belge-saffole.html>

42.12/6

Insultes antisémites par blog interposé à l'encontre d'une écolière

Dans le cadre d'une discussion banale entre jeunes écoliers sur un blog internet, une jeune fille de 12 ans s'est faite insulter de « *sale juive* » par une autre. Celles-ci se connaissent apparemment et fréquenteraient la même école. Le message incriminé est le suivant : « *T'es qu'une BOURGE, BOURGE, BOURGE. Et une sale juive pourri gatée. J'espere que tu rates tes examens comme ça on sera débarrassé de toi* ». L'émetteur du message n'a pas encore été identifié. Ce message fait suite à d'autres messages très virulents émanant de filles de sa classe ou de son école, depuis une semaine sur « Messenger » ou à l'école. La préfète a été mise au courant de tous ces faits et est intervenue en cours de morale le lundi 9 juin. Il a été demandé à Skyblog d'identifier la personne ayant posté le message. Une plainte a été déposée à la police et l'affaire communiquée au Centre pour l'Égalité des Chances. (PV n° BR.56.L4.021352/2008)

43.2/6

Etoile de David gravée sur la plaque indiquant le nom de plusieurs sociétés

Le lundi 2 juin vers 17h, le gérant, d'origine juive, d'une société située à Uccle (Bruxelles) a découvert une étoile de David gravée sur la plaque indiquant le nom des

www.antisemitisme.be

sociétés situées à cette adresse. Suite à ce constat, le gérant a porté plainte à la police (PV n° BR.50.L4.019589/2008)

44.11/5

Une fatwa antisémite contre la Franc-Maçonnerie sur internet

Dans un message daté du 11 mai 2008, un membre du forum DjibNet rappelle une Fatwa concernant l'appartenance au mouvement franc-maçon. Il s'agit tout simplement d'une attaque calquée sur la propagande telle qu'elle a été développée par les nazis et le régime de Vichy dans leurs appels à la haine antisémite et au complot judéo maçonniq. Cette Fatwa est visualisable sur le lien suivant <http://www.fatawaislam.com/content/view/533/71/>. Ce site internet a fait l'objet d'une mesure de suspension de la part de son hébergeur mais a ensuite été réactivé. Suite aux démarches du Centre pour l'Egalité des Chances, la page incriminée du site que vous nous avez signalé a été rendue inaccessible le 4 juin.

45.18/4

Commémorations pour l'anniversaire d'Hitler organisées par Blood and Honour

Parmi d'autres événements organisés par la branche flamande du mouvement international néo-nazi « *Blood & Honour* », celle-ci a tenu deux commémorations à la gloire d'Hitler les 18 et 19 avril. Une cérémonie commémorative le vendredi soir à Bellegem et un concert avec « *Die Liebenfels Kapelle* », antisémites notoires venant d'Allemagne. En marge de cet événement, le Centre pour l'Egalité des Chances a écrit le 18 avril au Ministre de la Justice l'avertissant de la tenue de cette manifestation afin qu'il prenne les mesures nécessaires. Le 3 mai, le parquet de Courtrai envisage d'ouvrir une information à propos d'éventuels actes racistes commis par des membres de « *Blood & Honour* » le 19 avril. Les participants à cette fête commémoraient l'anniversaire d'Adolf Hitler. Quelques 300 néo-nazis, provenant de Belgique, des Pays-Bas, de France et d'Allemagne, étaient présents. Un journaliste allemand a réussi à filmer la soirée en caméra cachée. Il a cédé son film à la VRT qui a diffusé les images dans son émission « *Koppen* ». Diverses déclarations et des chansons incitant au meurtre de Juifs relevées dans le film sont susceptibles, selon le parquet de Courtrai, d'être en infraction avec la loi anti-raciste. Le 7 mai, le FJO (Forum der Joodse Organisaties) a demandé au Centre d'intenter, conjointement avec lui, une action en justice.

46.16/4

Destruction de symboles religieux sur une maison près d'Hasselt

Un propriétaire d'une maison située dans la Région d'Hasselt a découvert que la mezouza, accrochée à la porte d'entrée, a été brisée. Il se pourrait que le coupable soit l'ami de l'ex-femme du propriétaire qui aurait agi de la sorte suite à une dispute. Une

www.antisemitisme.be

plainte a été déposée par le propriétaire et le PV a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances qui traite le dossier.

47.26/3

Propos antisémites sur le forum www.politicsinfo.net

Sur le forum du site internet www.politicsinfo.net, plusieurs remarques antisémites ont été découvertes dans le cadre d'un message dont le sujet est : « *Hoeveel Joden passen er in 1 gaskamer?* » (« *Combien de Juifs périssent dans une chambre à gaz?* »), question, équivoque, posée suite à une étude d'un professeur d'histoire hollandais, également publiée dans le P-Magazine de la semaine du 31 mars 2008. Sur base de cette question, qui sous-entend clairement pour certaines personnes une remise en question du nombre de Juifs exterminés et une minimisation des atrocités commises lors de la Shoah, minimisation punissable par la loi de 1995, un certain nombre de commentaires antisémites ont été postés par des participants au forum. On pouvait par exemple y lire des devinettes de très mauvais goût comme « *Combien de Juifs peut-on mettre dans une voiture deux chevaux? 2 devant, 2 derrière et 16 dans le cendrier* ». Le modérateur du site a été averti de leur comportement mais n'a pas réagi directement. Suite à une intervention ultérieure du Centre pour l'Égalité des Chances, les propos antisémites ont été retirés.

<http://www.politicsinfo.net/forum/about47162.html>

48.24/3

Propos antisémites sur le site internet www.7sur7.be

Dans le cadre d'un article publié sur le site internet www.7sur7.be titré : « *Un haut fonctionnaire limogé pour un article « anti-israélien »* », un internaute, Daniel Gillon, réagit par les déclarations suivantes : « *le sionisme réparateur et un bienfait pour l'humanité. Voilà ce qu'il en est. mais si vous savez lire accordez quelques instants aux protocoles des sages de sion et vous verrez que tout ce qui est écrit est en train de se réaliser. Mais ceux qui les ont écrit n'en reconnaissent pas la paternité. pas question de les rendre coupables. Il est des groupes qui ne font que de se plaindre et ils y réussissent très bien. tous les moyens sont bons* ». Ces déclarations ont été transmises au modérateur de ce site d'information ainsi qu'au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1505/Monde/article/detail/217255/2008/03/23/Un-haut-fonctionnaire-limoge-pour-un-article-anti-israelien-.dhtml>

49.23/4

Menaces et insultes antisémites contre des jeunes Juifs à Anvers

Le dimanche 23 mars 2008, vers 16h45, un groupe de jeunes du Bné Akiva jouaient au ballon dans le parc Albert à Anvers. Il y avait une vingtaine d'enfants, garçons et filles, âgés de 12 à 16 ans. Soudain, un homme arriva avec deux chiens sans laisse. L'homme vint dans la direction des enfants qui étaient en train de jouer. Il a dérangé

www.antisemitisme.be

ces enfants au moyen de ses chiens. A un moment, l'homme a commencé à proférer des propos antisémites à l'encontre des enfants. Il a dit, en anglais, « *shit jew, fucking jews...* ». Il a également dit que les Juifs faisaient des problèmes partout dans le monde. Par son comportement agressif, il a chassé les enfants du parc. A ce moment, il a appelé les enfants à venir se battre contre lui. Alors, un des responsables présents sur les lieux a appelé la police et s'est dirigé vers l'homme pour voir où était son problème. L'homme ne lui répondit pas et dit en français à ses chiens « *bouffez les Juifs, bouffez.* » L'homme a ensuite insulté le responsable et l'a menacé de se battre avec lui. Il cria ensuite en anglais « *vient te battre comme un homme, je vais te casser la figure* ». L'homme devint de plus en plus agressif mais la police arriva sur place pour le calmer. La police a ensuite mis l'homme dehors du parc et a dressé un procès-verbal à son encontre. (PV n°: AN.56.LB.038211/2008)

50.19/3

Propos antisémites tenus sur le site internet www.7sur7.be

Dans le cadre d'un article publié sur le site internet www.7sur7.be titré : « *McCain soutient les opérations israéliennes contre les tirs de roquettes* », un internaute, Hassa Haboula, réagit par les déclarations suivantes : « *C'est normal qui soutient il est juif lui même et il est en plein campagne présidentiel. Il est soutenu par les grand capitaux juif au états unis. Le pouvoir est plus important que la vie des femmes et des enfants!* » Ces déclarations ont été transmises au modérateur de ce site d'information ainsi qu'au Centre pour l'Egalité des Chances.

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1735/Israel-Palestine/article/detail/212460/2008/03/19/McCain-soutient-les-operations-israeliennes-contre-les-tirs-de-roquettes.dhtml>

51.15/3

Croix gammée sur un véhicule à Waterloo

Alors que la propriétaire d'un véhicule avait garé celui-ci devant chez elle, dans la commune de Waterloo, entre le 15/3, 18h et le 16/3, 11h30, elle a eu la surprise de la retrouver griffée de deux croix gammées sur chacune de ses portières. Une plainte a été déposée auprès de la police. Le Centre pour l'Egalité des Chances a également été contacté par la victime. L'enquête suit son cours. (PV n° NI.92.L8.001603/2008)

52.11/3

Lettre de menace à l'encontre de la synagogue d'Ostende

Après les menaces et l'acte de profanation dont a été victime la synagogue d'Ostende les 10 et 14 septembre 2007, une nouvelle lettre de menace, adressée au « *RABI* », a été découverte sur une table du chantier de travaux de la synagogue. Cette lettre a du être déposée lorsque les ouvriers étaient en train de travailler à l'intérieur. Cette lettre proférait clairement des menaces à l'encontre de la synagogue et la communauté d'Ostende. La lettre dit : « *Nous vous avons avertis mais vous ne nous avez pas*

www.antisemitisme.be

écoutés. Maintenant, le temps est venu pour que vous nous écoutiez. Cela doit s'arrêter maintenant, nous nous en chargeons. Le temps est maintenant venu pour nous et pour vous ». Une plainte a été déposée à la police et les autorités compétentes ont été alertées. (PV n°GF 003837/08)

53.6/3

Nouveaux propos antisémites sur un forum internet

Encore une fois, le forum internet <http://forum.politics.be> s'illustre par les propos antisémites de ses utilisateurs. Ainsi, il a été découvert, de la plume d'un certain « Ramon Gitannes », les propos suivants : « *De joden hebben helemaal niks gekregen, ze hebben genomen. Volgens het principe van het recht vd sterkste. Alles wat ze hebben mag hen (met dat principe) terug afgenomen worden. Ze bezitten helemaal niks. De hele wereld mag zich tegen dat gedegenereerd hoopke zand keren en het vernietigen. Iedereen die Israel steunt mag overmeesterd worden.* » (« *Les Juifs n'ont rien reçu, ils ont pris. Selon le principe du droit du plus fort. Tout ce qu'ils ont peut, par le même principe, leur être repris. Ils ne possèdent entièrement rien. Le monde entier peut se retourner contre cela et l'annihiler. Chaque personne qui soutient Israël doit être maîtrisée.* ») Une plainte a été déposée au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://forum.politics.be/showpost.php?p=3288763&postcount=49>

54.4/3

Une boulangerie gantoise reçoit une lettre de menace

La boulangerie Bloch, située Veldstraat à Gand, a reçu, dans la nuit de lundi à mardi, une lettre de menace dans sa boîte aux lettres. Ce courrier est clairement inspiré de l'antisémitisme. Après 110 années d'existence, la boulangerie Bloch fermera ses portes à la fin du mois de mars. Le rédacteur anonyme du courrier de menace déclare être content de la fermeture de l'affaire familiale. Suite à cette information publiée, entre autres, sur le site du quotidien « Het Laatste Nieuws », on a pu y découvrir des commentaires antisémites selon lesquels les Juifs se sentiraient supérieurs aux autres, qu'à côté d'eux, les autres sont des déchets, des renégats... « *Voor Joden werken is wel echt vreselijk, ze voelen zich beter of een niet Jood, je mag niet aan dezelfde tafel eten, je bent precies vuiligheid, een afvallige, zij zijn de uitverkorenen* ».

<http://www.hln.be/hln/nl/957/Belgie/...n-de-bus.dhtml>

www.antisemitisme.be

55.24/2

Propos antisémites tenus sur forum.politics.be

Dans le cadre d'une discussion sur le forum internet forum.politics.be, on y découvre, venant de « Brontosaurus » le message suivant : « *We weten allemaal dat de eerste bankiers ter wereld - Rothschilds - Joden zijn; we weten dat zij niet alleen de geldmarkt controleren, maar ook ons. Nu weten we gelijk wie de big boss van dit planeetje is.* » (« *Nous savons tous que les premiers banquiers du monde – les Rothshild – sont des Juifs ; nous savons qu'ils ne contrôlent pas seulement la bourse, mais également nous. Maintenant, nous savons bien qui est le big boss de cette planète.* ») Communication de cet incident a été faite au Centre pour l'Égalité des Chances afin que le texte soit retiré du site et que des mesures soient prises contre son auteur. <http://forum.politics.be/showthread.php?t=102341>

56.23/2

Jets de projectiles à l'encontre de jeunes enfants à Anvers

Alors que des jeunes enfants d'origine juive jouaient tranquillement dans la cour de leur école à Anvers, deux jeunes, qui n'ont pas pu être identifiés, se trouvant sur la voie ferrée, leur ont jeté des bouteilles en plastique et des pétards. Personne n'a été blessé parmi les enfants. Une plainte a été déposée à la police d'Anvers par le père de deux d'entre eux. (PV n°AN.92.LB.025745/2008)

57.22/2

Insultes et menaces antisémites entre voisins à Anvers

Vendredi, vers 15h45, Madame L., d'origine juive, âgée de 52 ans, se trouvait dans la file de la caisse du magasin Delhaize, situé Plantin & Moretuslei. Devant cette femme, il y avait une dame âgée qui prenait son temps avec la caissière. Derrière Madame L., se trouvait son voisin, Monsieur D.. Après une vingtaine de minutes, lorsque c'était au tour de Madame L., Monsieur D. a commencé à l'insulter. Il a crié : « *Wie denk je dat je bent, jij vuile jood. We kennen jullie en we hadden jullie moeten kapotmaken, we hadden jullie volk moeten kapotmaken. Ik heb hier al meer dan een kwartier moeten wachten. Omdat je joods bent denk je dat je alles mag doen ? Ik weet wat je allemaal op je appartement doet, jij vuile jood. Maak dat je weg komt, ik sla je dood, vuile jood.* » (« *Qui penses-tu que tu es toi, sale juive. On vous connaît et on aurait du vous liquider, on aurait du liquider votre peuple. J'ai déjà attendu plus d'un quart d'heure ici. Parce que tu es juive, tu penses que tu peux tout faire ? Je sais ce que tu fais dans ton appartement, sale juive. Fous le camp, je te tue, sale juive* »). Suite à ces insultes et menaces antisémites, le responsable du magasin a été appelé. Il a été demandé à Monsieur D. de se calmer. Au moment où Madame L. a quitté le magasin, Monsieur D. était calmé. Ensuite, au carrefour Plantin & Moretuslei et Kroonstraat, Monsieur D. attendait Madame L.. Lorsqu'elle arriva à sa hauteur, il a recommencé à l'insulter et à la menacer de coups, avec des gestes du bras. Pour ne pas aggraver la situation, Madame L. a commencé à marcher rapidement en ignorant

20

www.antisemitisme.be

les insultes et menaces qui continuaient à fuser. Elle a demandé à un passant de l'accompagner à son appartement. Enfin, lorsque Monsieur D. avait disparu, elle a immédiatement été au bureau de police pour déposer plainte. Le caissière et le responsable du magasin ont accepté de témoigner en sa faveur. (PV n° AN.56.LB.024676/2008)

58.19/2

Propos antisémites tenus dans le P-magazine

Dans le cadre d'une interview du comédien belge Alex Agnew, celui-ci a déclaré, sur les Juifs (page 90) : « *En waarom moeten we aan de Joden maar sorry blijven zeggen voor het feit dat ze zich hebben laten afmaken in concentratiekampen, in plaats van te sterven met een geweer in hun handen zoals mijn overgrootvader (hij was een Engelse soldaat) ?* » (« *Et pourquoi doit-on continuer à demander pardon aux Juifs parce qu'ils se sont laissés tuer dans les camps de concentration au lieu de mourir, l'arme à la main, comme mon grand-père (qui était un soldat anglais).* ») « *Ik woon tussen de chassidische joden in Berchem. En ik denk soms : « Als die zich altijd zo hebben gedragen als vandaag tegen ons, dan verbaast het me niet dat ze in de loop van de geschiedenis een paar keer gezegd hebben : « Kom, we zullen hén eerst kapot maken en daarna beginnen we met de rest » » ».* (« *J'habite entre des Juifs hassidiques à Berchem. Et je pense parfois : « S'ils se sont toujours comportés comme ils se comportent aujourd'hui avec nous, alors je ne suis pas surpris du sort qu'il leur a été réservé plusieurs fois dans l'histoire ».*.) Une plainte a été déposée par le Joods Actueel contre Alex Agnew pour antisémitisme. L'affaire a été transmise au Centre pour l'Égalité des Chances. Quelques années plus tôt, le 7 décembre 2001, ce même magazine publiait déjà un article antisémite de Rudolphus De Grootte comparant Israël et les Juifs à des ténias.

59.17/2

Propos antisémites lors d'un match de football entre Maccabi Anvers et Sint-Katelijne-Waver

Le match de football entre l'équipe du Maccabi Anvers et celle Sint-Katelijne-Waver s'est terminé en bagarre générale entre les joueurs des deux équipes suite à des insultes antisémites de la part d'un des joueurs de l'équipe de Sint-Katelijne-Waver. Alors que, dès le début de la rencontre, l'ambiance était très tendue entre les deux équipes de jeunes âgés d'environ 16 ans, des insultes fusaient jusqu'au moment où le gardien de Sint-Katelijne-Waver a dit à l'un des joueurs du Maccabi : « *Vous n'avez qu'à tous retourner en Allemagne* ». Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase et une bagarre générale s'ensuivit. Les joueurs du Maccabi ont refusé de continuer le match. Les délégués du club de Sint-Katelijne-Waver présents sur place ont présenté leurs excuses au Maccabi après la rencontre.

www.antisemitisme.be

60.17/2

Menaces répétitives à l'encontre de jeunes de la yeshiva de Wilrijk

La police rapporte qu'une bande de jeunes « autochtones » de Wilrijk, âgés d'environ 16 ans, agressent verbalement et menacent les étudiants de la yeshiva de Wilrijk. Cela se passe régulièrement depuis quelques semaines et toujours vers 19h. Ces jeunes anversoises insultent et cherchent la bagarre avec les étudiants juifs. Ces derniers ont déposé une plainte auprès de la police qui suit l'affaire de très près. Le 20 février, trois jeunes ont été appréhendés alors qu'ils se trouvaient de nouveau autour de la yeshiva et lançaient des insultes vers les élèves. Il s'agit de jeunes mineurs (12-13 ans) originaires des alentours d'Anvers (Kiel, Aartselaar et Zwijndrecht). Vu leur jeune âge, la police a convoqué les parents de ceux-ci et l'affaire s'arrête temporairement là.

61.17/2

Propos antisémites tenus sur le forum de Skynet

Dans le cadre d'un article sur la décision du Ministre de la Défense, Pieter De Crem, d'une part, de ne plus mettre de bus de la Défense à la disposition des rescapés belges du camp de Buchenwald pour leur pèlerinage annuel comme c'était le cas précédemment et, d'autre part, de ne plus soutenir le projet « *La jeunesse européenne sur les rails de la démocratie et de la liberté* » qui devait conduire par train spécial quelque 400 jeunes de tout le pays, de Bruxelles à Weimar, pour visiter Buchenwald et Dora du 10 au 14 avril, certaines réactions antisémites ont été enregistrées sur le forum internet de Skynet. Une certaine Rosalia déclare ainsi : « *Joden zijn al van voor de eerste wereldoorlog masters of the world. Gelukkig heeft nonkel dolfke daar iets kunnen aan doen, maar net niet gelukkig spijtig he. Hadden de joden willen werken in de Kampen, dan hadden ze eten en soldij gekregen. Maar ja, probeer eens een fils a papa aan het werk te krijgen. De mannen die in de kampen hebben gezeten zouden beter hun groote smoel houden en genieten van hun dik pensioen. Mensen die voor hun volk in het dorp zich hebben ingezet in de tijd van oorlog die hebben het minimum.* » (« *De manière générale, les Juifs sont considérés par Rosalia comme les maîtres du monde. Elle se réjouit que quelque chose a pu être réalisé contre cela même si ce ne fut pas suffisant. Elle déclare également que si les Juifs avaient accepté de travailler dans les camps, ils auraient pu manger et obtenir un salaire, mais comme ce sont des fils à papa, ils n'en étaient pas capables. Elle déclare enfin que ceux qui étaient dans les camps feraient mieux de fermer leur « gueule » vu la grosse pension qu'ils touchent alors que les gens qui se sont engagés pendant la guerre pour leur nation ne reçoivent que le minimum.* ») Une plainte a été déposée auprès du Centre pour l'Égalité des Chances. Les propos ont été retirés du forum.

http://nieuws.skynet.be/index.html?l1=actuality&l2=news&l3=politics&l4=detail&id=322466&pagenb=2#comment_list

www.antisemitisme.be

62.14/2

Intrusion dans un centre communautaire Bruxellois

Ce jeudi, un individu s'est présenté à l'entrée d'un centre communautaire bruxellois. Il a sonné, la porte lui a été ouverte et il s'est retrouvé dans le sas d'entrée. Portant un t-shirt avec la mention « *Mort aux Juifs* », l'individu a été mis dehors du bâtiment. Aucune suite n'a été donnée à l'incident.

63.12/2

Insultes contre des jeunes élèves d'une école juive à Anvers

Le mardi 12 février, les élèves de l'école Yavné sont partis en excursion à Malines. A midi, ils se sont posés sur une petite pleine pour prendre leur déjeuner. Sur le chemin, ils ont été interpellés par un groupe de jeunes qui ont lancés des : « *Heil Hitler* », « *Juden* » et « *Arbeit macht frei* ». L'affaire a été transmise au Centre pour l'Egalité des Chances.

64.11/2

Insultes contre des jeunes élèves d'une école juive à Anvers

Le lundi 11 février, les élèves de l'école Yavné sont partis en excursion à Malines. A midi, ils se sont posés sur une petite pleine pour prendre leur déjeuner. Sur le chemin, ils ont été interpellés par un groupe de jeunes qui ont lancés des : « *Heil Hitler* », « *Juden* » et « *Arbeit macht frei* ». L'affaire a été transmise au Centre pour l'Egalité des Chances.

65.10/2

Insultes et menaces antisémites à l'encontre d'un Juif orthodoxe à Bruxelles

Un Juif orthodoxe anversoïis, travaillant à Bruxelles, s'est arrêté ce dimanche à une pompe à essence de la chaussée de Ninove à Dilbeek. En sortant de sa camionnette, il s'est fait accoster par quatre jeunes d'origine nord-africaine, trois garçons et une fille. Ils lui ont tourné autour en lui disant « *Eh, Rabbi, on te connaît, on sait où tu habites, Rabbi Jacob...* » Alors que les jeunes devenaient de plus en plus menaçants et agressifs avec ce monsieur et juste avant que ceux-ci ne le frappent, des personnes sont sorties de la station service pour les chasser. Leur numéro de plaque d'immatriculation a été relevé, la police a été appelée sur les lieux, une plainte a été déposée et la gérante de la station service a témoigné. L'enquête suit son cours et la police tente de remonter vers les auteurs de cet acte. (PV n°BR.45.LC.000685-2008)

66.8/2

Propos antisémites sur forum.politics.be

Suite à la publication dans la presse de l'incident survenu à Bruges dans le café-restaurant, « *Le Panier d'Or* », un long débat s'en est suivi sur le forum de discussion forum.politics.be. Certains propos étaient très limites et de nombreuses allusions

www.antisemitisme.be

sont faites sur des généralités concernant les Juifs, que ce soit par rapport à l'argent ou par rapport au pouvoir. Par exemple, « Bruut geweld » déclare : « *logisch, die types vragen niets . ze EISEN ! en als je niet ingaat op hun eisen, ben je een antisemiet. Bij joods actueel hebben ze blijkbaar begrepen dat de beschuldiging "antisemiet" zo vaak misbruikt is door zionisten om Israel goed te praten dat het geen effect meer heeft dat bespottelijk pruikdragend vrouwmens van joods actueel was wel om te lachen : "Ja, er zijn steeds meer mensen die zich openlijk als antisemiet verklaren, terwijl dat vroeger not done was" Ze zullen nog een laatste offensief inzetten om het sentiment te keren. Te laat, zelfs in olland is hun Auswitsch verhaaltje uitgezongen.* » Le Centre pour l'Egalité des Chances a été averti afin qu'il prenne contact avec le modérateur du site.

<http://forum.politics.be/showpost.php?p=3245981&postcount=157>

67.4/2

Propos antisémites tenus sur le site d'un quotidien flamand

Sur le site du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws » www.hln.be, on peut y lire des propos clairement antisémites venant d'un internaute dénommé Mohamed M. de Temse. Il déclare : « *Strijd tegen terreur! Zij zijn de bron van al het terreur overal ter wereld. Wat de joden allemaal hebben uitgestoken in hun bestaan... Zij worden niet voor niks het vervloekte volk genoemd. Daar waar bloed vloeit, is de Jood dansend zijn geld aan't tellen. Kijk maar naar Congo, Irak, Nigeria... De boodschap voor iedereen is heel simpel! Hard werken voor de interessen af te betalen!!! Interests zijn trouwens door de joden uitgevonden om de rijken (banken) rijker te maken.* » Il met ainsi sur le dos des Juifs tous les maux de la terre, remet en avant le stéréotype classique du Juif qui danse et compte son argent pendant que le sang coule. Du Juif qui prête à intérêt, continue à s'enrichir et à enrichir les banques pendant que les pauvres gens travaillent dur pour rembourser les intérêts. Communication de cet incident a été faite au Centre pour l'Egalité des Chances pour que ce dernier prenne contact avec le modérateur du site. L'incident a été retiré du site du quotidien et les modérateurs ont décidé d'empêcher l'internaute de continuer à intervenir sur le site pour un temps.

68.24/1

Propos antisémites tenus par un kinésologue à l'encontre de son patient

Lors d'une séance de kinésologie, un patient, d'origine juive, a été l'objet de propos antisémites de la part de sa kinésologue. Cette dernière aurait ainsi déclaré : « *Vous pensez être la nouvelle semence du monde, vous faites comme Hitler, vous vous croyez supérieurs; en quoi un Chinois qui travaille humblement et honnêtement dans une rizière est-il moins bien qu'un Juif? Vous faites un transfert par rapport aux Palestiniens. Les souffrances que vous avez subies, vous les faites subir aux autres* ». Choqué, le patient a déposé une plainte à l'encontre du kinésologue auprès du procureur du Roi de Bruxelles.

www.antisemitisme.be

69.22/1

Propos antisémites tenus sur le forum du site « Het Laatste Nieuws »

Dans le cadre d'un article où il est question du blocage par les Etats-Unis d'une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU suite aux actions d'Israël dans la bande de Gaza, plusieurs internautes sont intervenus, de manière antisémite, sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws ». En voici le détail : Mohamed M. (Temse) : « *Was ik maar aan de macht daar... Ik weet heel goed wat ik met dat bron van het Kwaad zal doen! Sinds hun bestaan hebben ze zoveel wreedheden op hen geweten en toch blijven ze verder doen... Jullie moesten eens weten wat ze (joden) allemaal van plan zijn in de wereld: rasvernietiging, controle op jullie geld door interesten te gaan betalen, Groot Israel (inc. 6 Arabische landen), ze willen zelfs het VN-hoofdkwartier verhuizen naar Jeruzalem...* » (« (...) Vous devez savoir ce qu'ils (les Juifs) planifient pour le monde : extermination de race, contrôle sur votre argent par les intérêts à payer, Grand Israël (incluant 6 Etats arabes), ils veulent même déménager le siège de l'ONU à Jérusalem... »). Bala de Lumey (Lummen) : « *Die arabische landen hebben macht en wapens, dat ze Israel toch eens rap van de kaart vegen. Een facistisch land, met allemaal oorlogsmisdadigers aan de leiding. Een onmenselijk regime dat zijn gelijke niet kent. Ze overtreffen zelfs Hitler en stalin in wreedheid. Ze hongeren de Palestijnen in Gaza uit op een héél wrede manier.* » (« Les pays arabes ont le pouvoir et les armes, qu'ils rayent une fois pour toute Israël de la carte. (...) »). Les propos ont été très rapidement retirés par le modérateur du site.

<http://www.hln.be/hln/nl/960/Buitenland/article/detail/143505/2008/01/22/VS-blokkeren-stellingname-tegen-Isra-l-bij-VN.dhtml>

70.22/1

Librairie liégeoise diffusant des écrits fascistes, nazis et antisémites

A Liège, la librairie « Primatice », gérée par un certain Philippe Randa, qui a par ailleurs coécrit avec Filip Dewinter, leader du Vlaams belang ou encore Bruno Maigret, vend des livres tels que « *la politique sociale du IIIème Reich* », « *la judéomanie* » ou encore « *Mein kampf* » (par correspondance). Interpellé, le Centre pour l'Egalité des Chances, a vérifié les publications vendues et a constaté que le responsable de la librairie avait écarté les écrits tombant de manière la plus flagrante sous le coup de la loi, notamment de la loi réprimant le négationnisme. La plupart des ouvrages restants se borne à décrire l'idéologie fasciste ou nazie dans une perspective historique. Le caractère d'incitation à la haine ou à la discrimination raciste ou antisémite n'étant pas suffisamment présent, il n'a entrepris aucune action judiciaire pour ne pas prendre le risque d'être débouté. Il a néanmoins encouragé certaines associations liégeoises à entreprendre des démarches de sensibilisation. Cela a notamment abouti à la diffusion d'une pétition (<http://www.lapetition.be/petition.php?petid=1572>). Aujourd'hui, le propriétaire de

www.antisemitisme.be

l'immeuble a signifié la résiliation du contrat de bail qui le liait à la librairie qui devra donc fermer ses portes.

71.12/1

Dérapages antisémites à peine voilé sur un blog internet

Sur le blog « Vrij van zegel », a été publié un article sur un Juif anversois qui aurait reçu une carte de presse assez facilement... Suite au long article le concernant, plusieurs internautes y sont allés de leurs commentaires, notamment Frans Nijs qui déclare : « *Het was natuurlijk totaal fout wat je deed: toegeven aan iemand die misbruik maakt van zijn macht, maar we weten allemaal dat joden zeer sluw zijn !* » (« (...) mais nous savons que les Juifs sont très rusés »). L'incident a été communiqué au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.vrijvanzegel.net/blog2/index.php?/archives/252-Joden-onder-elkaar.html#extended>

72.6/1

Propos antisémites tenus sur le forum du site internet du « Het Laatste Nieuws »

Dans le cadre d'un article publié sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws » intitulé « *Israël veroorzaakt dagelijkse stroomstoring Gaza* » et évoquant les mesures prises par Israël à Gaza, des dérapages antisémites ont été retrouvés dans les réactions. Ainsi, Henri Vandegaer (Tremelo) écrit : « *Onder het nazi regime verloor ik familieleden o.a. mijn grootvader. Ik volg nu reeds 50 jaar het criminele regime van de joden in de bezette gebieden .Ik mag me gelukkig achten dat ik onder het Nazi regime heb moeten leven en niet onder het Israëlische!!!!* » Jan met de pet jan (Antwerpen) écrit : « *emiel zou jou eens zien als ze je een week zonder elektriciteit zetten. Israël domineert gans de wereld in elke regering hebben ze hun post gevat ze mogen doen en laten wat ze willen zonder dat er één haar naar kraait. de arabische landen kunnen Israël niet boycotten omdat amerika daar touwtjes daar stevig in handen heeft maar hoe lang dat gaat duren is de vraag. door deze tafferelen komt het extremisme de kop opsteken en eens ze de boven hand hebben is het niet meer te houden* ». Youssef Maestro (Lier) écrit : « *idd bala van lummen ik deel je mening ze doen net hetzelfde wat hen overkomen is tijdens de tweede WO en toen amai kon duitsland niet hard genoeg gestraft worden en heel de wereld zelf in de bres voor hen... En robert renders vergeet niet dat de intifada is veroorzaakt is door een zekere sharon hé kerel dus zever niet van raketten of weet ik wat die israëlieten vernietigen in één keer dorpen en weet ik wat met tanks daar zeg je niets op hé... » Et, enfin, Bala de Lumey (Lummen) déclare : « *Het is een schande dat de internationale gemeenschap en Europa in het bijzonder deze terrorische natie laat begaan. ik boycot al 40 de Israelische producten, maar het wordt stilaan tijd om er een lager naartoe te sturen om Palestina te bevrijden en de grenzen van 1948 te herstellen. Het kan niet zijn dat we de nazi's**

www.antisemitisme.be

veroordelen en de Zionisten laten begaan. Dit is onmenselijk. » L'incident a été relayé au Centre pour l'Égalité des Chances pour faire retirer ses propos qui sont de plus en plus fréquents sur ce site.

<http://www.hln.be/hln/nl/1281/Israel-Palestina/article/detail/124365/2008/01/06/Isra-l-veroorzaakt-dagelijkse-stroomstoring-Gaza.dhtml>

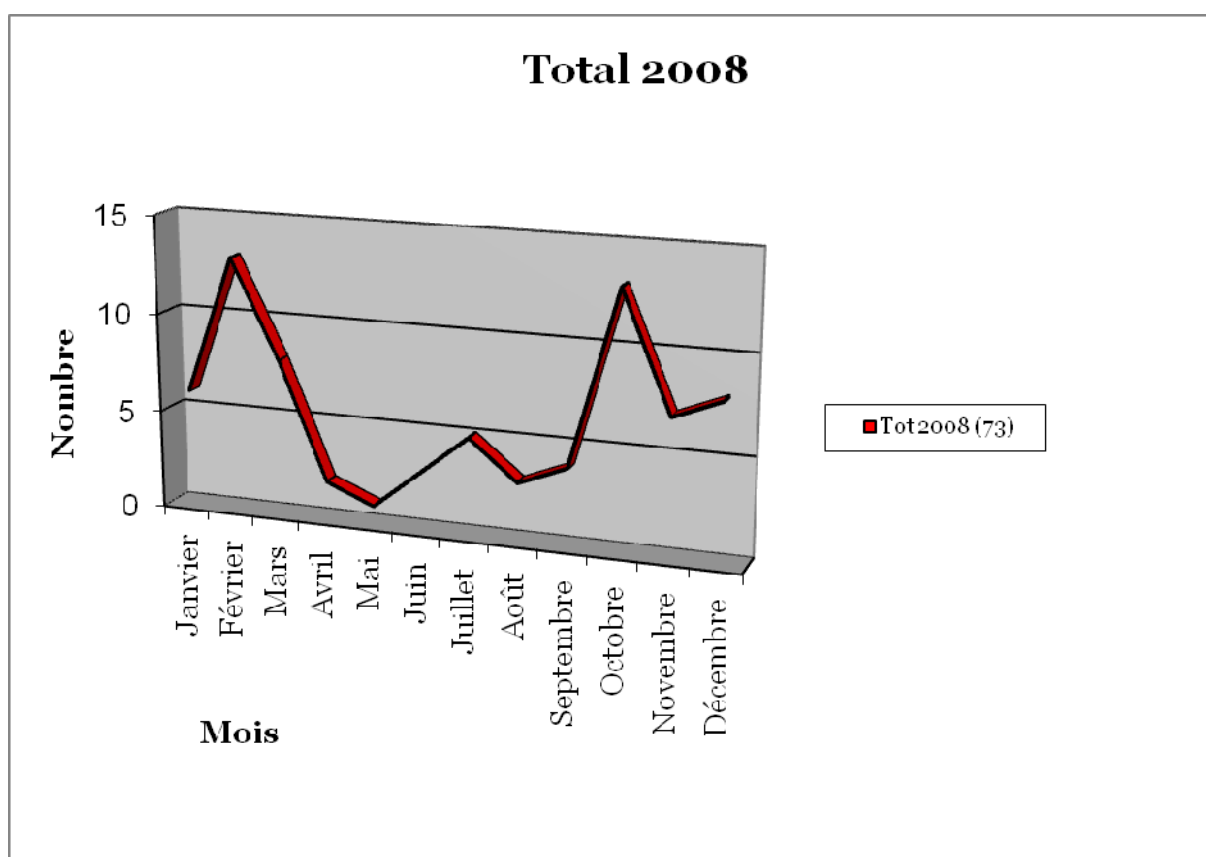
73.5/1

Passant dans les rues d'Anvers portant un brassard flanqué d'une croix gammée

Samedi, dans l'après-midi, a été aperçu, dans un quartier d'Anvers où vivent beaucoup de Juifs orthodoxes, un homme, blanc de peau, cheveux noirs gominés, d'une trentaine d'année, portant un blouson en cuir noir, un jeans, des lunettes de soleil, avec la particularité supplémentaire qu'il avait un brassard flanqué d'une croix gammée. Un témoin s'est alors dirigé dans un magasin tout proche en expliquant la situation et en demandant au commerçant d'appeler la police. Le témoin a ensuite poursuivi son chemin sans savoir si le commerçant a accédé ou pas à sa demande.

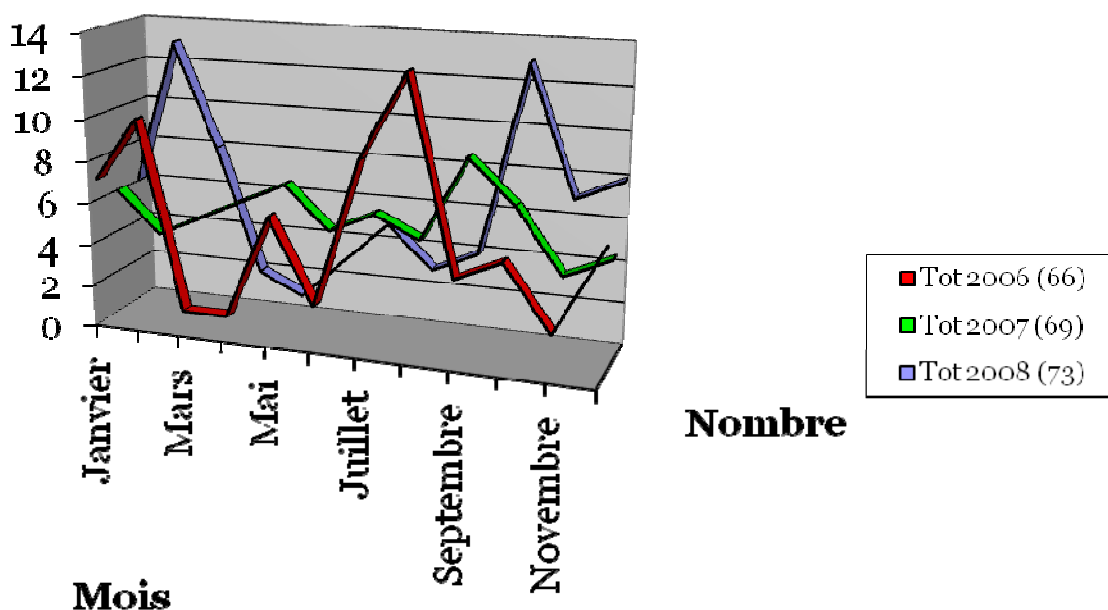
www.antisemitisme.be

Analyse graphique des incidents antisémites

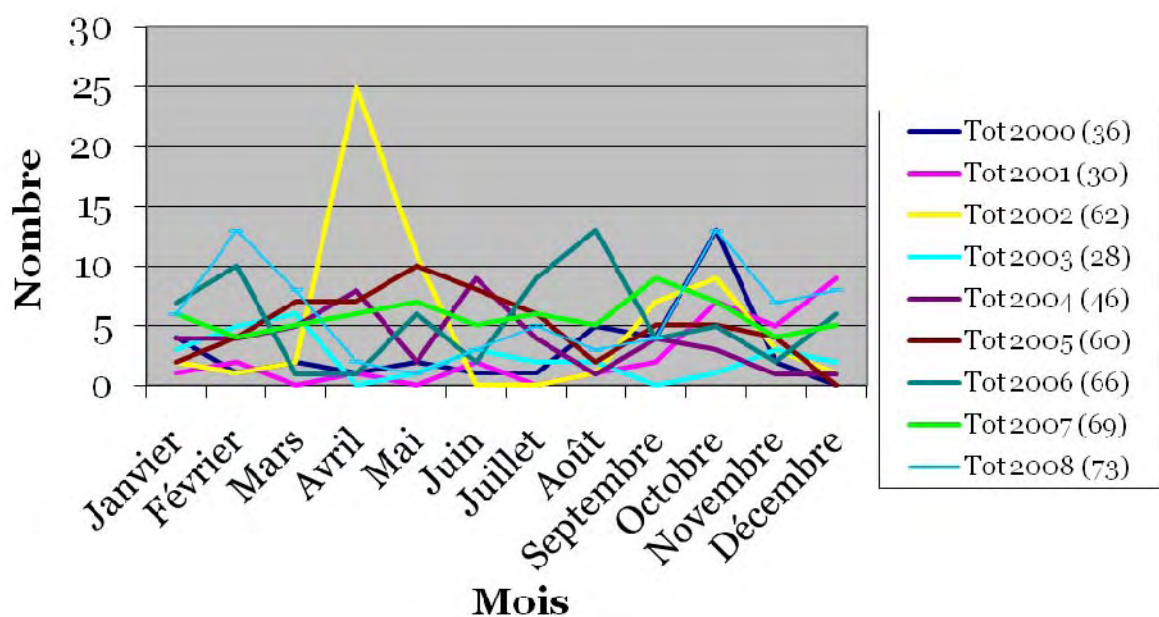


www.antisemitisme.be

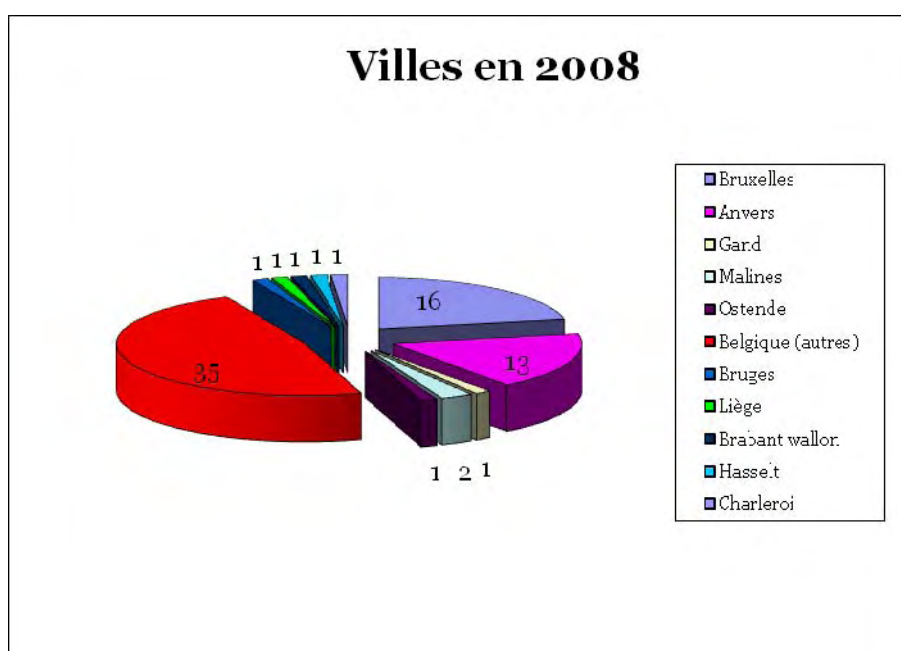
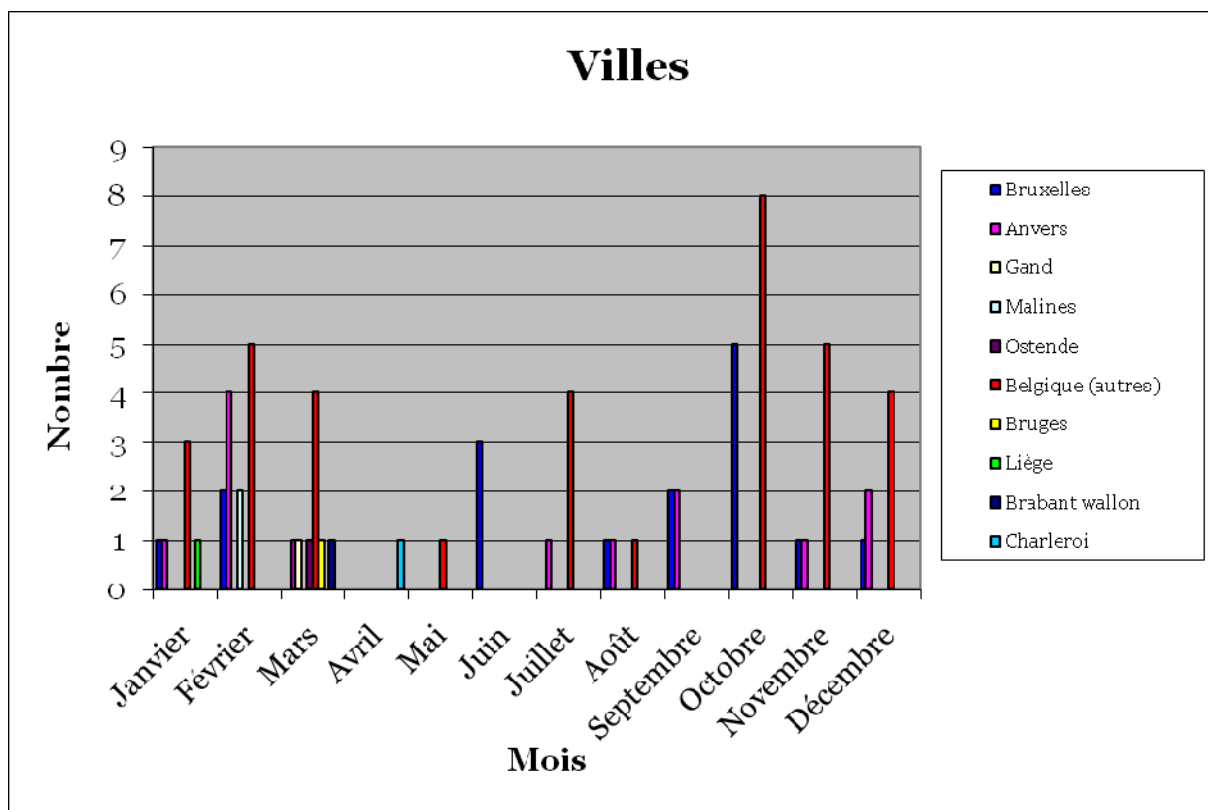
Total actes 2006 à 2008



Total actes de 2000 à 2008

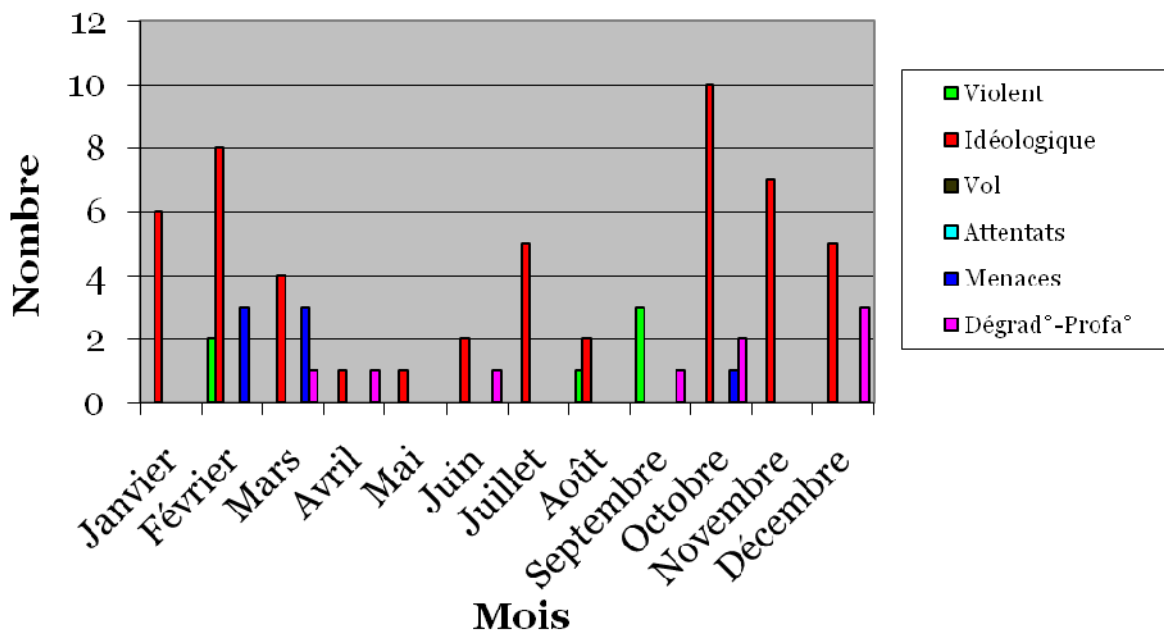


www.antisemitisme.be

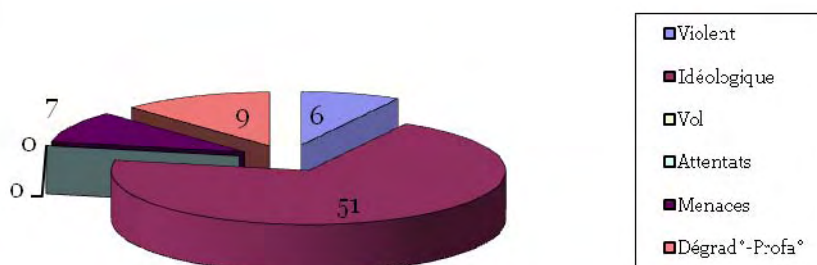


www.antisemitisme.be

Types d'actes recensés en 2008

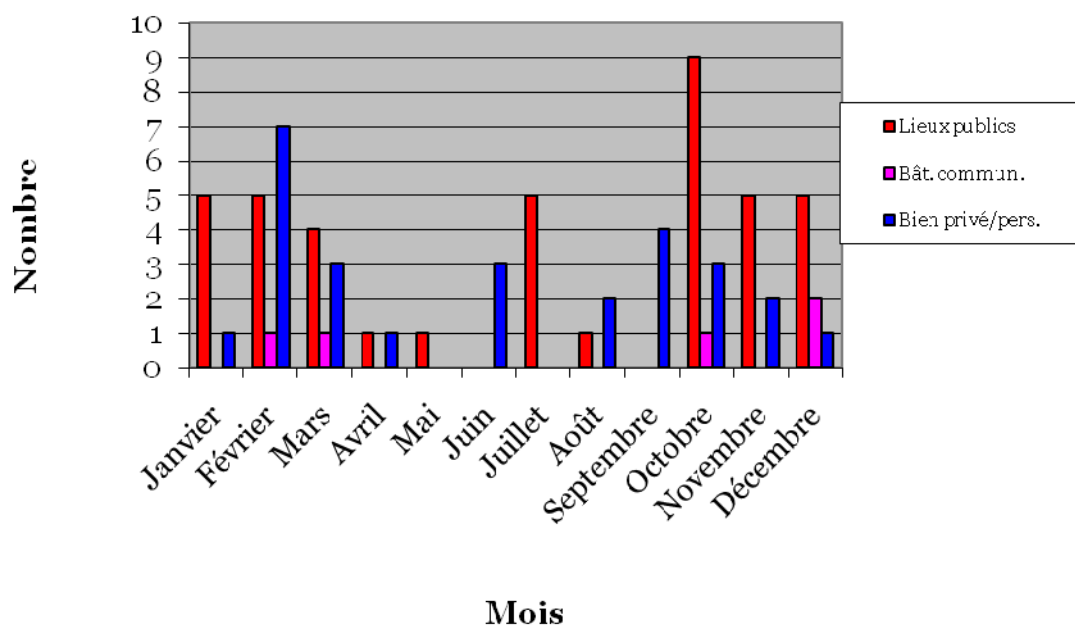


Types d'actes en 2008

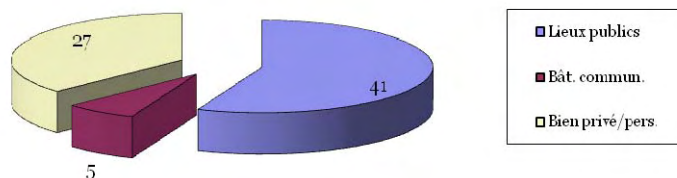


www.antisemitisme.be

Types de cibles recensés en 2008



Types de cibles en 2008



NE PLUS SE TAIRE, C'EST DÉJÀ AGIR ET NOUS AIDER À LUTTER

Toute plainte déposée auprès des forces de police permet d'être recensée. Parce que l'acte antisémite menace les valeurs de notre démocratie, il doit être jugé et condamné.

Si vous êtes témoin ou victime de faits antisémites

- Vous pouvez former le numéro de notre **HOTLINE** :
(fr) **02 534 31 84** – (nl) **03 218 91 00** ou **0478 88 11 88**
Un répondeur automatique est à votre disposition. Laissez vos coordonnées complètes (nom, prénom, numéros de téléphone).
- Notre email: **antisemitismebe@hotmail.com** et notre FAX : **02 534 31 80** sont aussi à votre disposition 24h/24.

Si vous êtes témoin ou victime de faits antisémites graves

- Prévenir les autorités policières au **101**
- Prévenir le BESC au **02 534 31 84** ou le CKJGA au **03 218 91 00** ou au **0478 88 11 88**
- Se faire auditionner par un officier de police.
- Réclamer la copie du procès verbal d'audition.
- Nous envoyer ou faxer, au **02 534 31 80**, le procès verbal d'audition ou le nom et les coordonnées de l'officier de police qui vous a auditionné.

Ces différentes procédures nous concernent tous et sont destinées à assurer correctement la sécurité de notre communauté en parfaite collaboration avec les autorités compétentes.

Nous vous remercions de votre attention.

Nous Contacter:



Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire
BESC, Av. Ducpétiaux, 68 – 1060 Bruxelles
Tel : 02-534.31.84 – Fax : 02-534.31.80



Coördinatie Comité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen
CKJGA, Nervierstraat, 12 – 2018 Antwerpen
Tel : 03-218.91.00 ou 0478-88.11.88

www.antisemitisme.be
antisemitismebe@hotmail.com